ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller

p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1435 - 5 janvier 1996 - prix : 9 F

En 1996, mieux encore qu'en 1995 !

Tous ensemble contre les plans du gouvernement et des patrons

M 6189 - 1435 - 9,00 F

SOMMAIRE

3 – L'éditorial d'Arlette Laguiller

Leur société

4 – Le scandale de l'ARC
– La Juppette auto

5 – Les passagers clandestins de Brest

8/9 – Les réglementations racistes de Toubon envers les immigrés
– Le logement des plus démunis
– De Marignane à Paris : le mépris pour les pauvres

10 – Le nouveau PDG de la SNCF
– La dette des pays en «développement»

11 – Encore un PDG en examen
– Crédit Lyonnais : coups fourrés de la direction

13 – Le rackett du contrôle technique auto

Dans les entreprises

12 – Marseille : la lutte des traminots
– Bassens (région de Bordeaux)

13 – Chausson - Creil

14 – Rhône-Poulenc Pont-de-Claix

Dans le monde

6 – Il y a 40 ans, la lutte des Noirs

7 – USA :
• restrictions budgétaires
• Curtis libéré sur parole

16 – Allemagne : les rapports syndicats/patrons
– Russie : un an de guerre en Tchétchénie

15 – Lire - Voir

Livres • *Le feu grégeois*
• *La cité de l'horizon*

Films • *Smoke*
• *Fiesta*

BREF RÉCAPITULATIF DE CE QU'IL FAUDRA DÉBOURSER EN PLUS dès janvier... ou un peu après

Gamma/Cagathay

Le forfait hospitalier augmente, ce qui n'empêche pas les malades de payer le RDS et le reste!

– Le RDS bien sûr, ce nouveau prélèvement inventé par Juppé qui se traduira pour les salariés par une réduction de 0,5 % sur la feuille de paie de janvier. Mais les retraités au-dessus du minimum vieillesse ou les chômeurs au-dessus du RMI n'y échapperont pas non plus.

Durée – théorique – des prélèvements : 13 ans. 25 milliards encaissés chaque année par l'État, dont 20 milliards au détriment des salariés et retraités. Comme on voit cette contribution prétendument égale pour tous ressemble à ce pâté cheval-alouette : un cheval pour les salariés, une alouette pour les capitalistes.

– La majoration des cotisations maladie pour les retraités imposables et les chômeurs dont l'allocation dépasse le SMIC. Le taux de ce prélèvement passe de 1,4 % à 2,6 %, dès ce mois de janvier 1996 (et passera à 3,8 % en janvier 1997).

7 milliards de plus récupérés par l'État cette année, 14 milliards tous les ans dès l'année prochaine, sur le dos des seuls retraités et chômeurs. A confronter avec le prélèvement unique de 2,5 milliards sur l'industrie pharmaceutique, principal bénéficiaire pourtant de la Sécurité sociale – de surcroît, prélèvement seulement proposé pour le moment.

– Le forfait hospitalier passe de 55 F à 70 F. 27 % d'augmentation d'un coup (mais ce n'est pas la première… ni probablement la dernière).

– Pour les automobilistes, la taxe sur les carburants subira une hausse de 16 centimes au litre qui entrera en application le 11 janvier.

– La redevance télé est augmentée de 4,5 %. Ce qui fera 700 F pour un poste couleur au lieu de 670 F et 450 F pour un poste noir et blanc au lieu de 430 F.

– Si vous avez besoin de prendre le taxi, les tarifs sont plus chers de 3,1 %

Les péages des autoroutes augmenteront aussi, ainsi que les prix des cigarettes.

Et attention pour les mois qui viennent : les transports publics augmenteront aussi, notamment dans la région parisienne, la carte orange comme les tickets. Sans être un grand devin, on peut prévoir que cela ne s'arrêtera pas là.

A part cela, bonne année quand même. Surtout si les travailleurs savent la rendre mauvaise pour les patrons et le tandem Chirac-Juppé.

G. K.

Des « Mirage 2000 » succèdent aux « Mirage IV »

ENCORE DES MILLIARDS QUI S'ENVOLENT

Le gouvernement a décidé de retirer les seize bombardiers nucléaires de type *Mirage IV* encore en service. Sans attendre l'échéance de 1997 initialement prévue, ils seront remplacés dès juillet 1996 par des *Mirage 2000*, ce qui portera à 60 exemplaires l'équipement des « Forces aériennes stratégiques ».

Dotés de bombes atomiques équivalentes à quinze ou vingt fois celles de Hiroshima, ces avions constituent – paraît-il – l'une des composantes de la « force de dissuasion » française. Cela fait trente ans maintenant que les gouvernants et les généraux brandissent cet argument pour justifier l'achat de ces coûteux engins, qui n'ont – heureusement d'ailleurs – jamais servi en dehors des parades aériennes. A peine sont-ils achetés qu'ils sont déjà démodés aux yeux des militaires, et les *Mirage 2000* n'échappent pas à la règle, puisqu'il est déjà question de les remplacer, au cours de la prochaine décennie, par des *Rafale*, au prix de 610 millions de francs chaque exemplaire.

C'est dire que si ces avions sont tout aussi inutiles que les essais nucléaires, ils ont coûté et coûteront encore des dizaines de milliards aux caisses de l'État. A l'heure où les déficits budgétaires servent d'alibi à de nouvelles ponctions sur les salaires et les retraites, les contribuables apprécieront ce luxueux cadeau offert par le tandem Chirac-Juppé aux galonnés !

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

LUTTE OUVRIÈRE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des dirigeants de l'ex-Union Soviétique. Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle. Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie. Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes, révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Editions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 19 000 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc – 93150 Le Blanc-Mesnil – 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! **Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.**

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRENOM : .....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL et VILLE : .....
.....
COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....
.....

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE,** pour une durée de :
.....
(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....
Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

En 1996, mieux encore qu'en 1995

TOUS ENSEMBLE CONTRE LES PLANS DU GOUVERNEMENT ET DES PATRONS

Avec ses vœux 1996, Chirac a refait des promesses électorales : il va réduire la fracture sociale, relancer la consommation et l'investissement afin de soutenir l'activité et créer des emplois, il ne recourra plus à de nouvelles augmentations d'impôts et de cotisations sociales, etc. etc.

En attendant, l'impôt pour la « dette sociale » entré en vigueur le 1er janvier doit durer treize ans et les milliards volés à la population par la hausse de la TVA, celle des cotisations sociales sur les retraites, dureront plus longtemps que les promesses de Chirac, et Juppé sort une circulaire annonçant, avec un mois de retard il est vrai, que les salaires des entreprises publiques resteront bloqués en 1996.

Chirac nous a dit que c'est « au nom de l'emploi » *qu'il veut* « aider les petites et moyennes entreprises » *à se développer. Chirac ne nous dit pas qu'il veut aider les salariés. Ceux-là, ils n'ont qu'à trimer et faire confiance. Parce que, n'est-ce pas, selon lui, la croissance c'est d'abord la confiance. Nous devons donc lui faire confiance et, bien sûr, faire confiance à nos patrons, au nom de la solidarité.*

D'ailleurs il nous a dit cyniquement son contentement : « Des millions d'entre vous se sont levés très tôt le matin, déployant imagination et volonté, simplement pour arriver à l'heure au travail ».

Ça lui a fait bien plaisir que des millions de salariés aient agi ainsi, à ce représentant des financiers, du patronat, des trusts, qui pillent les fonds publics.

Pour lui, il s'agit de responsabilité et de solidarité envers les patrons. Mais si des millions de salariés ont fait cela, c'est parce qu'ils craignaient pour leur emploi, pour leur paie, tout simplement ! Mais sûrement pas par solidarité avec leur patron et encore moins avec Chirac !

Il a le culot de s'en réjouir et de prendre cela comme un acquiescement à l'exploitation, aux bas salaires et à la morgue patronale qui joue sur le chômage pour essayer de transformer les travailleurs en esclaves. Car c'est de cela qu'il s'agit. Ce ne sont pas les grévistes qui ont imposé des sacrifices à la population, ce sont les pressions des patrons et c'est l'offensive du gouvernement contre ce qui reste du niveau de vie des travailleurs.

Ceux de la fonction publique se sont rebellés et le gouvernement a tremblé. Les travailleurs du privé n'ont pas eu les moyens moraux et matériels de les suivre et ils ont subi la grève d'un côté, les pressions patronales de l'autre. Mais tout aura une fin.

Chirac peut crâner maintenant que sa frayeur est passée, après toutes ces semaines pendant lesquelles il s'est tu, laissant Juppé affronter seul l'impopularité (il est d'ailleurs payé pour cela, lui !). Chirac peut se permettre de crâner et d'injurier les grévistes en parlant de la grève comme de la défense « d'intérêts particuliers ». Il sait bien que ce n'étaient pas des intérêts particuliers que les grévistes défendaient et c'est bien pour cela que le gouvernement a tremblé. Mais maintenant que les grèves sont passées, Chirac respire. Mais pour combien de temps ?

Oh bien sûr, il a des paroles apaisantes, en particulier envers les syndicats. Il a pu mesurer qu'il avait fait une erreur en croyant pouvoir, trop ouvertement, s'en passer, en ne comptant que sur les acclamations de sa majorité électorale faite de gros commerçants, de patrons de PME et de PMI.

Dans son discours, il a eu en effet un mot pour les syndicats, en disant : « Il faut des interlocuteurs forts et conscients de leurs responsabilités. Des syndicats, des organisations professionnelles, des associations... ».

Des syndicats forts ! Ces derniers lui ont montré qu'ils pouvaient l'être dans certaines circonstances. Alors, Chirac accepte de le reconnaître. Mais il voudrait bien aussi qu'ils soient « responsables », c'est-à-dire dociles et plus prompts à faire accepter les sacrifices aux travailleurs qu'à les défendre.

Voilà ses vœux. Comme il nous l'a dit : « C'est tous ensemble que nous pouvons faire de 1996 une année décisive... »

« Tous ensemble », *c'est ce que criaient les manifestants et tout dépend si ce sont ses vœux ou les nôtres que « tous ensemble » nous ferons s'accomplir.*

A NOS ABONNÉS

Nos abonnés ont reçu, en décembre, plusieurs numéros de notre hebdomadaire avec un notable retard. Tout en étant comme nous-mêmes pleinement solidaires de la grève des postiers, ils ont sans nul doute regretté de n'avoir pas eu en temps utile, justement en cette période de luttes, les informations et articles de Lutte Ouvrière.

Bien sûr, nous prolongerons la durée de leur abonnement d'autant, soit trois semaines.

Recherche prévention médicale

NOUS DONNONS, QUI PROFITE ?

■ La Cour des comptes vient de relever le fait que seulement 27% des fonds collectés en 1993 par l'ARC, une association pour la recherche sur le cancer, auraient été réellement consacrés à la recherche. Le reste des fonds collectés aurait servi à des dépenses pour la collecte de l'argent : appels au public par des publicités à la télévision ou par d'autres moyens, par exemple.

L'ARC, la Ligue française contre le cancer, le Téléthon, etc., en fait ce sont des pans entiers de la recherche médicale qui fonctionnent sur la base de fondations ou associations collectant des fonds parmi le public. Des dizaines de laboratoires, des centaines de chercheurs, y compris certains qui dépendent du secteur public, voient ainsi tout ou partie de leurs travaux financés par ce moyen. Et cela alors que l'État, lui, se désengage de plus en plus de ce qui devrait, pourtant, être une de ses priorités. En 1995, l'État n'aurait consacré que 700 millions à la lutte contre le cancer. Cette somme est à rapprocher des 450 millions de francs collectés par la seule ARC, ce qui veut dire que le total des dons privés représente plus que la part de l'État.

Que ce soit par les impôts ou par les dons, c'est toujours le public qui paye, mais on croit que lorsqu'on donne à une association cela va directement à ce qu'on a choisi de financer. En fait, il y a des publicitaires, des intermédiaires, des sociétés diverses pas du tout sans but lucratif qui prennent au passage une partie de l'obole. C'est le système économique qui veut cela. Cela dit, la proportion n'est pas toujours la même et devant la carence de l'État, on comprend que des associations se créent pour y suppléer.

Ces associations, par nécessité au moins autant que par choix de leurs dirigeants, fonctionnent comme des entreprises, car c'est finalement toute la société qui fonctionne ainsi.

On a ainsi vu, par exemple, des recherches financées par la collecte publique faire l'objet de dépôts de brevets exploités ensuite de façon commerciale, voire privée. Et il n'y a sûrement pas que l'ARC qui dépose en partie le produit de ses collectes en placements financiers pour augmenter sa trésorerie.

Beaucoup d'autres associations, comme celle qui organise le Téléthon, dépensent des sommes considérables pour recueillir des fonds, car tout n'est pas bénévole et gratuit et il faut bien engager des frais en publicité, y compris des vedettes, pour se faire connaître et solliciter le public. Toutes les organisations faisant appel au public pour des œuvres quelconques que ce soit pour la recherche ou pour soigner gratuitement ou distribuer des vêtements ou des repas ont des frais de fonctionnement, voire de publicité. Mais, évidemment, pas toujours aussi élevés, loin de là, selon la proportion de bénévoles et la nature des secours. Il n'en reste pas moins que dans bien des cas, tous les intervenants ne sont pas bénévoles, ou peu payés.

Certains, dans le cas de financement de recherches médicales, peuvent bénéficier de royalties retombées des brevets ou bien tout simplement de la notoriété acquise en tant que chercheur pour, après avoir quitté l'association, trouver des postes intéressants, ou même des « intéressements » dans des sociétés, parfois même américaines, à but tout à fait « lucratif ». Dans le cas de l'ARC, cet argent aurait servi à faire vivre une société, l'IDC, et trois de ses filiales, chargées de la gestion du fichier de l'ARC, du routage, de la fabrication et de la diffusion de ses publications, de ses campagnes vidéo, etc. D'après le journal *Libération*, leurs facturations à l'ARC se seraient élevées en 1993 à 198 millions de francs, soit plus de 40 % des ressources totales.

Tout cela, aussi choquant soit-il, n'a pourtant rien de contraire aux lois. Aussi, ce n'est pas ce qui est reproché à la comptabilité de l'ARC mais « *des majorations de charge, surfacturations, commissions injustifiées...* ».

Présentation du Téléthon 1993 par Hervé Bourges, Claude Sérillon, B. Barataud, etc.

Vioujard/Gamma

L'ARC conteste le mode de calcul de la Cour des comptes et affirme qu'au contraire, entre la moitié et les trois quarts de son budget vont bien à la recherche et à la prévention.

Ses dirigeants vont sans doute devoir rendre compte devant des juges de l'emploi qu'ils ont fait des fonds de leur association. Cela sanctionnera, peut-être, ce que l'on présentera comme une « bavure » d'une association sans but lucratif.

Mais cela ne changera évidemment rien à un système politique et économique où ce type de « bavures » est possible sinon obligatoire.

Et puis, le président de l'ARC n'a-t-il pas pris exemple sur ces hommes politiques, ministres, maires de grandes villes, etc., qui ont puisé dans les fonds publics et qui ont été poursuivis, voire emprisonnés pour cela ? Quand l'exemple vient d'en haut, n'est-ce pas !

Sylvie FRIEDMAN

Balladurette, Juppette

VENTES EN MARCHE ARRIÈRE MAIS TURBO POUR LES PROFITS

Les chiffres de ventes automobiles pour 1995 font apparaître une baisse de l'ordre de 2 % par rapport à 1994. Et les constructeurs, à commencer par ceux d'ici, de se lamenter...

On entend moins se plaindre les vendeurs de véhicules de grand luxe (BMW, Mercedes, etc.) dont les ventes ont progressé de 12 % en un an. Ou encore les constructeurs, toutes catégories confondues, rappeler que le tassement de cette année est loin d'annuler le bond de 12 % survenu après 1993 grâce aux incitations publiques à l'achat de voitures neuves.

Sur les six premiers mois de 1995, la balladurette (5000 F de prime pour la mise à la casse d'une voiture de plus de dix ans) avait dopé les ventes de près de 8 %. Trois mois passèrent sans prime, puis Juppé lança la sienne. Ne pouvant faire moins que son prédécesseur, il fit mieux : la jupette est de 5000 à 7000 F selon la cylindrée et s'applique aux véhicules non plus de dix mais de huit ans d'âge. Et, toujours selon les chiffres officiels, cela aurait concerné 25 % des ventes de voitures neuves ces trois derniers mois.

Alors, de quoi se plaignent les constructeurs ? De balladurette en jupette, ce sont des dizaines de milliers de voitures en plus que, chaque année depuis 1994, l'État leur a permis de vendre. Et cela grâce, non pas comme on cherche à le faire croire, à des aides aux acheteurs, mais par des aides à l'achat et donc aux constructeurs. Des aides à propos desquelles, curieusement, le gouvernement n'invoque pas la lutte contre le déficit du budget, même si, par exemple, la jupette va coûter 500 millions de francs à l'État (comme vient de l'annoncer un député, membre de la Commission des finances). Mais c'est sans doute que quand on aime, on ne compte pas... et c'est bien pourquoi les capitalistes de l'automobile, eux, estiment qu'ils n'en ont jamais assez !

Des autorités « pousse-au-crime »

UNE PRÉFECTURE PRÊTE À RISQUER LA VIE DES CLANDESTINS

Quelques jours seulement après le verdict condamnant le capitaine et la majeure partie de l'équipage du cargo *Mc Ruby* pour avoir assassiné des passagers clandestins, puis avoir jeté leurs cadavres à la mer, une nouvelle affaire, à propos de clandestins, met cette fois en cause l'administration française, et provoque un nouveau scandale.

AFP

AFP

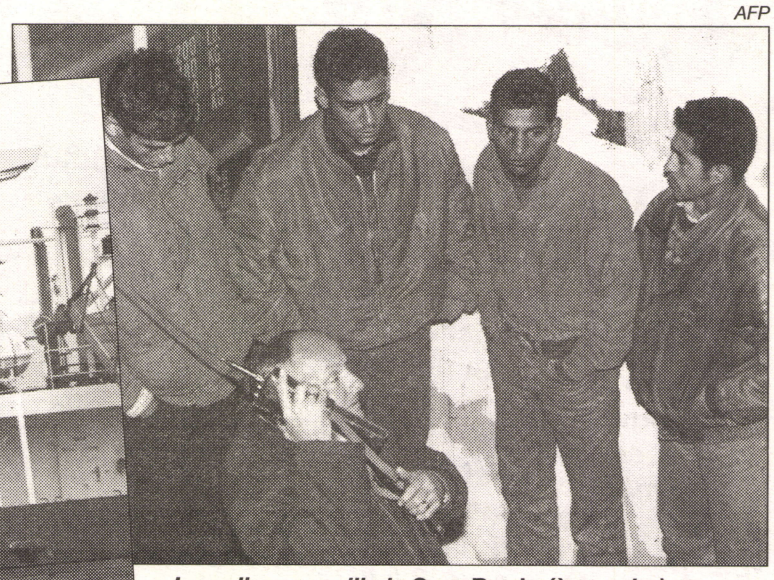

La police surveille le Saar Breda *(à gauche) à l'intérieur duquel les passagers clandestins ont été refoulés (ci-dessus).*

Dans la tuerie du *Mc Ruby*, on avait remarqué que si les assassins avaient bien été condamnés, en revanche les armateurs et les autorités internationales, pourtant complices, n'avaient pas été inquiétés. Et pourtant, aussi bien la loi du fric que la loi tout court poussent à se débarrasser d'une façon ou d'une autre des éventuels passagers clandestins. Retarder un navire, que ce soit pour des raisons administratives ou autres, cela revient cher. Les bateaux sont des entreprises, ils doivent « tourner » pour faire du profit.

Or les passagers clandestins, des pauvres diables qui fuient la misère la plupart du temps, sont au mieux des intrus, au pire des sources de problèmes, car souvent les législations nationales – c'est le cas de la France – s'opposent à leur débarquement. En fait la législation française (par exemple) a pour but d'obliger les équipages à faire la chasse aux clandestins, faute de quoi, si des clandestins sont découverts, la France ne les autorise pas à débarquer, et le navire est donc censé les ramener au point de départ.

Dans ces conditions on suppose, mais bien évidemment il n'y a pas de statistique sur cette question, que nombre de passagers clandestins disparaissent, en étant purement et simplement jetés à la mer. Dans l'affaire du *Mc Ruby*, le meurtre collectif a été connu parce qu'il s'est trouvé miraculeusement un survivant, mais sinon nul n'en aurait jamais entendu parler.

Il y a tout de même des capitaines, des équipages, et des armateurs honnêtes, pour qui la vie des gens, fut-ce de pauvres bougres, passe avant le fric.

Le navire allemand *Saar Breda*, naviguant sous pavillon de complaisance, avait chargé à Casablanca le 22 décembre des containers vides, empilés les uns sur les autres à fond de cale, à destination de Rotterdam. Dans l'un des containers, cinq clandestins Marocains avaient pris place. Mais durant la traversée, après cinq jours de mer, en pleine tempête, les passagers clandestins ont appelé au secours. Impossible de les délivrer, car pour cela il fallait déplacer les énormes containers, ce qui ne pouvait se faire que dans certains ports.

Le capitaine prit alors la décision de ne pas attendre la destination, trop lointaine, et de détourner le *Saar Breda* sur Brest, équipé pour le levage des containers. Mais alors, surprise, les autorités de Brest qui avaient été prévenues, ont faxé au capitaine l'ordre de poursuivre sa route. Le préfet du Finistère faisait délibérément courir des risques aux clandestins, en leur imposant de passer quelques jours de plus dans leur prison, peut-être malades, peut-être à demi asphyxiés. Malgré cet ordre scélérat, le capitaine décida de passer outre. Nouveau fax du préfet, prévenant que les clandestins ne pourront de toute façon pas débarquer en France.

Le *Saar Breda* accoste cependant. Les containers sont déplacés et les cinq Marocains délivrés. La police des frontières les interroge et… les renvoie à bord ! Le capitaine fait remarquer que son navire n'est assuré que pour l'équipage seulement, et pas pour des passagers en surnombre. D'autre part la compagnie de navigation se dit prête à payer le retour des clandestins par avion.

Il faudra, finalement, que l'armateur et le capitaine attaquent le préfet en référé pour pouvoir reprendre la mer sans les clandestins. L'attitude du préfet est évidemment scandaleuse. Mais elle est en tout point conforme aux instructions de la législation française, parfaitement inhumaine. L'association française des capitaines de navigation s'est rangée aux côtés du capitaine allemand, contre les autorités françaises. Lesquelles autorités, sur un plan plus général, vont faire de l'humanitaire à l'autre bout du monde, mais seraient prêtes à laisser crever des gens devant leur rivage.

Quant aux cinq passagers clandestins, ils ont été reconduits au Maroc et remis entre les mains de la police marocaine. Laquelle n'a pas la réputation d'être tendre.

Pour eux la traversée est finie, mais la misère continue.

Le monde est décidément pourri, que ce soit au Maroc, sur l'Océan, ou à la préfecture du Finistère…

André VICTOR

Rapport de la FAO sur l'élevage

SÉLECTION DES ESPÈCES ET LOIS DU MARCHÉ

La FAO, organisme pour l'agriculture et l'alimentation dépendant des Nations Unies, vient de publier une « *liste de surveillance mondiale pour la diversité des animaux domestiques* ». Dans cette étude, elle s'inquiète notamment de l'homogénéisation des élevages et de ses conséquences à l'échelle du globe.

Ainsi, sur les 3 880 variétés domestiques recensées, près d'un quart serait menacé de disparition. Même en Europe, où la moitié des races existant au début du siècle s'est déjà éteinte, « *43 % des 1 500 races restantes risquent de disparaître dans les vingt prochaines années* ».

Pour obtenir plus de viande, plus de lait ou plus de reproduction, l'agriculture moderne a sélectionné un petit nombre de races tandis que la majorité des autres, moins performantes aux yeux du marché, était délaissée. L'intensification de la production et la spécialisation de plus en plus poussée des élevages ont ainsi conduit à une uniformisation des espèces et des variétés qui inquiète les spécialistes car elle accroît la fragilité de la production agricole. Tout comme un seul champignon put ravager la production de maïs aux États-Unis en 1970, car elle reposait sur une même variété hybride, des millions d'animaux issus d'une même espèce peuvent être rapidement décimés par un seul parasite ou une seule maladie.

Si la menace est réelle pour les pays développés, les pays sous-développés sont encore plus exposés. Non seulement parce que, comme le rappelle la FAO, une production intensive « *n'est pas à* (leur) *portée, ni immédiatement, ni à long terme* », mais parce que la survie des populations est étroitement liée à une production agricole diversifiée et adaptée à la grande variété des milieux naturels.

Que les lois du marché et l'intensification à tout prix de la production pèsent sur l'avenir de l'humanité, cela n'est pas une révélation, mais plus les études se succèdent, plus les dangers se précisent.

R. M.

POUR LES GROS CÉRÉALIERS, DE MEILLEURS PRIX N'ARRÊTENT PAS LES SUBVENTIONS

Le revenu des agriculteurs est annoncé à la hausse. Il s'agit du revenu moyen bien entendu. Mais les revenus du petit éleveur de bovins des Alpes par exemple et ceux du grand céréalier du bassin parisien n'ont pas évolué de la même manière.

Le premier vivote parfois avec 25 vaches et un chiffre d'affaires de 200 000 F environ. Le deuxième peut exploiter plusieurs centaines d'hectares, pour un chiffre d'affaires 20 ou 30 fois plus important, et l'écart entre les revenus est encore plus important.

En fait, le revenu des éleveurs de bovins pour la viande, qui concerne essentiellement la petite et moyenne paysannerie, est celui qui a le plus baissé. Quant au revenu des céréaliers, c'est celui qui a le plus augmenté, et cela concerne essentiellement la moyenne et grosse paysannerie.

La cause de ce phénomène s'appelle « indemnités compensatrices de la nouvelle PAC » (entendez : politique agricole commune). La nouvelle PAC soumet désormais les produits agricoles européens aux prix du marché mondial. Cela se traduit dans tous les cas par une baisse des prix payés aux agriculteurs. Des indemnités compensatrices ont donc été prévues pendant plusieurs années, afin d'assurer une transition entre la loi du marché européen et celle du marché mondial. Mais, comme par hasard, l'indemnité compensatrice des céréales a été prévue trop généreusement, et celle des vaches à viande trop chichement. En effet, les prix des céréales ont baissé moins que prévu, les prix de la viande bovine plus que prévu… et les indemnités compensatrices sont restées telles que prévues.

Le blé, qui se vendait 122 F les 100 kg en 1991, se vend depuis trois ans aux alentours de 91 F. La prévision avait été établie pour 1995 à 76 F le quintal. Les chiffres sont du même ordre pour les autres céréales. Le gain n'est pas négligeable pour un gros céréalier : 15 F de mieux par quintal, 1 000 F de mieux par hectare, 150 à 300 000 F de mieux par grosse exploitation… et 10 milliards pour l'ensemble des céréaliers français…

États-Unis décembre 1955

LE BOYCOTT DES BUS À MONTGOMERY (ALABAMA)

Le jeudi 1er décembre 1955, Rosa Parks, couturière noire d'un grand magasin de Montgomery, une ville importante de l'État de l'Alabama, à majorité noire mais réputée pour son racisme, regagnait son domicile après le travail. Quand le chauffeur du bus lui demanda de céder sa place à un homme blanc, elle refusa et fut jetée en prison. « *Les gens disent toujours que j'étais fatiguée, mais ce n'est pas vrai,* raconta-t-elle plus tard. *Je n'étais pas fatiguée physiquement, ou pas plus qu'habituellement à la fin d'une journée de travail. Non, si j'étais lasse, c'était seulement de me soumettre.* »

Comme beaucoup de Noirs des États du Sud des États-Unis, Rosa Parks était lasse de l'apartheid officiel et de l'oppression violente qui y régnaient. L'accès à l'enseignement supérieur et le droit électoral ne leur étaient pas reconnus. Les quartiers de résidence et les lieux publics étaient séparés par la « ligne de couleur » partageant Blancs et Noirs. Les lynchages étaient courants. Ils faisaient chaque année des milliers de victimes.

Au début des années 1950, cette ségrégation raciale légale était mollement combattue par la Cour suprême des États-Unis. Des mouvements tentèrent d'imposer l'ouverture de l'enseignement, l'inscription des Noirs sur les listes électorales et le droit de vote. Mais la mobilisation des dizaines de milliers de Noirs de Montgomery, boycottant des transports urbains ségrégués, allait propulser le mouvement des Noirs pour les droits civiques.

Il existait 68 organisations noires à Montgomery et l'arrestation de Rosa Parks incita certains de leurs militants à proposer de boycotter les bus ségrégationnistes. L'initiative en revint au Comité politique des Femmes, qui fit circuler des tracts dans ce sens dès le jeudi soir. Les tracts se multiplièrent en quelques jours et le 5 décembre, la lutte s'engagea : les autobus circulaient presque vides, les trottoirs de Montgomery étaient remplis de milliers de Noirs marchant à pied.

Ainsi débuta un boycott qui devait durer 13 mois pendant lesquels 50 000 Noirs refusèrent d'emprunter des autobus où ils étaient humiliés par la ségrégation. La loi leur interdisait, en effet, d'occuper les places à l'avant du bus, même quand celles-ci étaient libres. Quant aux places qui leur étaient assignées, ils devaient les céder dès qu'un Blanc se retrouvait debout. En plus, les Noirs devaient rentrer à l'avant du bus pour payer, puis ressortir afin de monter par l'arrière. Pour peu que le chauffeur ait démarré dans l'intervalle, ils se retrouvaient au bord de la route, un ticket inutile à la main. Plus d'une fois, des hommes et des femmes furent molestés, mis en prison, et parfois assassinés pour avoir protesté contre ces injustices.

Avant même que le boycott n'ait commencé, les pasteurs, à la tête desquels se trouvait Martin Luther King, avaient pris la direction du mouvement. « *Un d'eux posa des questions à ses ouailles et s'aperçut que toutes les assemblées de fidèles étaient au courant et résolues à boycotter, avec ou sans la bénédiction de leurs pasteurs,* raconte Jo-Ann Gison Robinson, une des initiatrices du boycott. *C'est à ce moment-là que les pasteurs décidèrent qu'il était grand temps, pour eux, les leaders, de se mettre au diapason des masses.* »

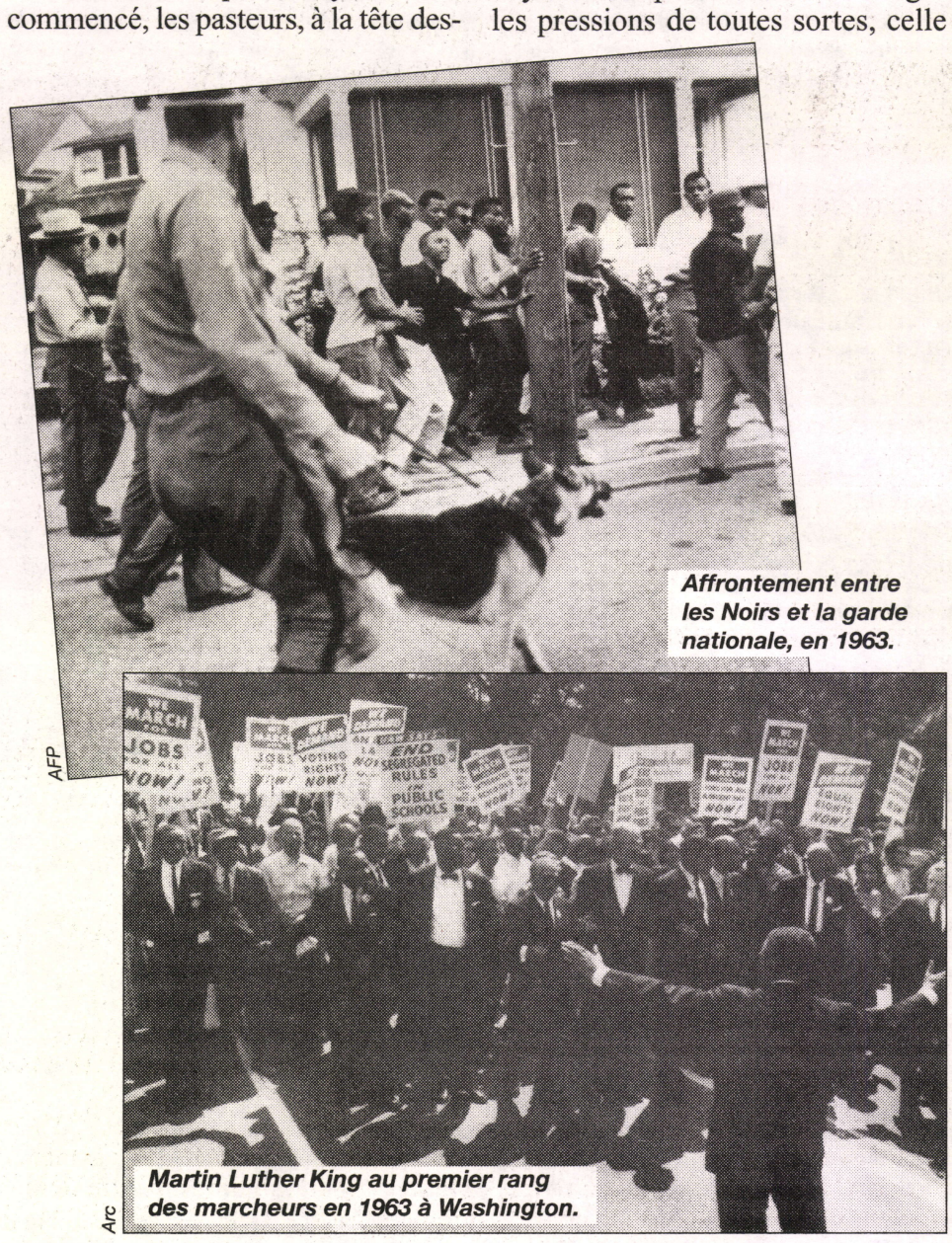

AFP

Affrontement entre les Noirs et la garde nationale, en 1963.

Arc

Martin Luther King au premier rang des marcheurs en 1963 à Washington.

La population noire ne faiblit pas et participa largement à l'organisation de ce mouvement. Les assemblées presque quotidiennes réunissaient des centaines de participants, des milliers lorsque la situation devenait plus tendue. A plusieurs reprises, ces assemblées firent pression pour poursuivre le mouvement.

Le ramassage des marcheurs fut peu à peu organisé par ceux qui avaient des voitures, des Noirs mais aussi des Blancs à qui le courage fut communiqué par la détermination des boycotteurs qui continuaient malgré les pressions de toutes sortes, celle de la police, celle de certains employeurs, celle des racistes du Ku Klux Klan qui venaient quadriller les quartiers noirs.

La compagnie de bus fut la première à vouloir céder, elle ne faisait plus de bénéfices, mais le gouverneur de l'Alabama prolongea l'épreuve de force. Il sentait que s'il cédait le mouvement ferait école. Il y eut des affrontements avec la police, des blessés, des amendes en série. Martin Luther King fut arrêté. Rien n'y fit. Le 13 novembre 1956, la ségrégation dans les bus était finalement reconnue illégale.

Ce succès déclencha un véritable mouvement de masse dans tout le Sud ségrégationniste. Marches de la liberté, boycotts des bus, sit-in, manifestations géantes se succédèrent pendant plusieurs années. Mais il fallut qu'explosent en 1963 les premières émeutes à Birmingham, également en Alabama, pour aboutir, en 1964, au vote d'une loi sur les droits civiques rendant la ségrégation illégale dans tous les États. Devant la menace d'une explosion sociale, l'État fédéral imposait aux États racistes de respecter, au moins formellement, la loi fédérale de non-discrimination.

Mais le mouvement n'en resta pas là. Il continua à se radicaliser jusqu'au début des années 1970. Mais l'appareil d'État résista, lançant des campagnes d'intimidation, n'hésitant pas à faire éliminer les dirigeants, plus ou moins radicaux, que se donnait le mouvement. Vers 1975, beaucoup des revendications du début avaient été satisfaites, en même temps que plusieurs centaines de militants parmi les plus déterminés avaient été assassinés. Des centaines d'autres avaient été jetés en prison. Il est bien difficile de savoir si le mouvement des droits civiques aurait pu connaître une autre fin. Mais indéniablement, il ne lui a manqué ni la détermination, ni la combativité. En revanche ce qui a fait défaut, c'est que les masses noires prennent la tête de la lutte pour d'autres buts que ceux que lui donnèrent aussi bien les pasteurs pacifistes que les nationalistes radicaux, qui demeuraient dans le cadre de la société capitaliste et qui n'appelaient pas les autres opprimés à les suivre. Si les masses noires s'étaient engagées dans cette direction, elles auraient pu transformer leur combat contre l'oppression raciale en un mouvement social de tous les opprimés. Et pas seulement de la société américaine, mais de tous les Noirs pauvres de la planète.

Michel LECOMTE

Pour en savoir plus sur le boycott de Montgomery :

Boycott en Alabama
de Jo-Ann Gibson Robinson,
244 p., Presses du CNRS, paru en 1988.

États-Unis

Restrictions budgétaires

LES DÉMOCRATES ET LES RÉPUBLICAINS SE METTENT D'ACCORD EN COULISSES

AFP

Le porte-avions **Saratoga**. ***Pour le budget militaire poids lourd, Républicains et Démocrates sont alliés.***

De loin en loin, depuis quelques semaines, on entend parler du combat qui opposerait le président Clinton à l'opposition républicaine. Celle-ci menacerait de lui couper les vivres et on a signalé plusieurs fois déjà que l'administration gouvernementale avait dû fermer ses portes faute de crédits. Dans un article paru le mois dernier, les militants du groupe trotskyste nord-américain Spark, dénoncent dans leur bimensuel *The Spark* cette comédie destinée à la galerie tandis que les deux partis sont bien d'accord pour favoriser les plus riches en pressurant les plus démunis.

«Quel cinéma ! L'administration gouvernementale fermée ; les Républicains à l'attaque contre les déficits budgétaires ; Clinton se posant en défenseur des pauvres et des personnes âgées. Si on ne voulait pas voir plus loin, on pourrait penser que les Démocrates et les Républicains se livrent entre eux un vrai combat sur les principes.

Mais ces deux partis sont en réalité bien d'accord... en coulisses bien sûr ! Aussi bien les Républicains que les Démocrates (...) sont d'accord sur le budget militaire, même pendant cette prétendue fermeture du gouvernement. Ils ont écarté cette dépense du débat concernant ce dont devait être amputé le budget. Et pourtant, la somme rondelette de 243 milliards de dollars *(l'équivalent de plus de 1 200 milliards de francs)* a été accordée au Pentagone pour le budget de l'armée. C'est une augmentation d'un milliard et demi de plus que l'an dernier, et 7 milliards de plus que la somme demandée initialement par Clinton.

***Dessin paru dans* The Spark.**

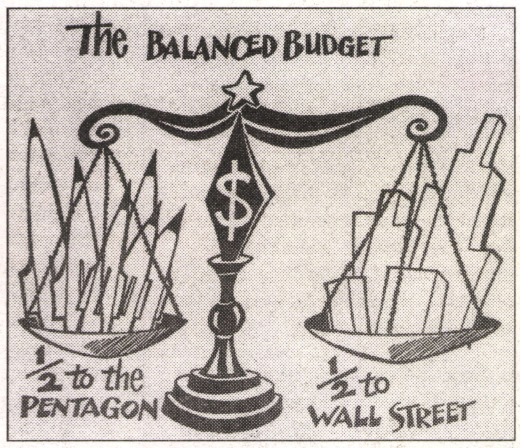

En second lieu, Clinton s'est montré d'accord avec les Républicains sur le fait que le budget devait être équilibré pour les sept ans à venir, et non pas sur dix ans comme il l'avait initialement proposé. Et il a également été d'accord pour s'appuyer sur les estimations de la commission budgétaire du Congrès *(les estimations du Parlement américain, à majorité républicaine depuis les dernières élections - NdT)* plutôt que sur celles réalisées par la commission budgétaire de la Maison-Blanche *(c'est-à-dire des experts de l'entourage du président Clinton, donc qui lui sont plus favorables - NdT)*. Le débat ne porte évidemment pas sur le nombre d'années, mais sur l'importance des amputations budgétaires dans les programmes sociaux. Ce sont 500 milliards de dollars *(soit plus de 2 500 milliards de francs, c'est-à-dire plus qu'un budget annuel de la Sécurité sociale en France)* d'économies budgétaires, en plus de celles déjà réalisées, qui sont en cause pour les sept ans à venir.

Ainsi, aussi bien les Républicains que les Démocrates ont accepté de continuer à financer les plus grandes entreprises du pays, en se servant du budget militaire. De même, les Républicains comme les Démocrates sont d'accord pour financer d'autres aides et réductions d'impôts pour les riches en s'en prenant à la santé, à la protection sociale et aux revenus des travailleurs et des pauvres.

Et voilà ce qui se cache derrière ces mises en scène apparemment dramatiques...»

CURTIS LIBÉRÉ SUR PAROLE MAIS TOUJOURS PAS LIBRE

***The Spark*, dans le même numéro, revient sur le sort du militant ouvrier Mark Curtis, membre d'un parti d'extrême-gauche, le Socialist Workers Party. Il a été victime d'un coup monté de la police et condamné en mars 1988 sur des fausses accusations de viol et d'effraction, il y a donc maintenant près de huit ans. A l'époque, il était engagé dans une activité militante de soutien à des travailleurs originaires du Mexique et du Salvador, qui travaillaient dans la même entreprise d'empaquetage de viande que lui à Des Moines (Iowa) et qui avaient été appréhendés lors d'un raid policier anti-immigrés.**

Cette affaire rejoint le cas de Mumia Abu-Jamal, ce militant noir également emprisonné à la suite de charges truquées. Dans son livre sur le *Couloir de la mort*, où il dénonce ses années de prison, Mumia mentionne le cas d'un prisonnier blanc faussement accusé de plusieurs meurtres et finalement relâché au bout de treize ans de prison, victime d'une « justice » pour le moins expéditive.

La justice américaine est d'autant plus rigoureuse, lorsqu'il s'agit de militants. Tout cela se passe au cœur de ce qu'il est convenu d'appeler la démocratie américaine, qui n'hésite pas à emprisonner les prétendus « fauteurs de troubles » en période calme, voire à les faire froidement abattre dans les périodes plus actives, comme elle le faisait contre les militants noirs des années 1960 et 1970.

«En ce qui concerne Mark Curtis, il a été libéré sur parole, le 21 novembre dernier, par la commission de libération sur parole de l'État de l'Iowa, une décision exécutable en théorie à partir du 7 décembre. Pendant les trois dernières années, il lui avait été refusé de comparaître devant cette instance. Mais il sera resté en prison plus longtemps que la plupart des prisonniers accusés de délits identiques. Aux dires mêmes des membres de la commission, Curtis s'est bien conduit durant les sept ans d'emprisonnement. Le comité de défense de Curtis s'est battu dès le début de cette affaire pour faire la preuve de l'innocence de Curtis et pour obtenir des soutiens dans le monde. Et cela a sans doute joué sur la décision de la commission de libération de le libérer sur parole.

Curtis aurait pu bénéficier de cette décision plus tôt, s'il avait accepté de plaider coupable. Mais dès le début, Curtis plaida non coupable et refusa de capituler devant la justice et la police. Il insistait pour dénoncer le véritable crime pour lequel il était poursuivi : ses activités politiques et syndicales.

(...) Mais Curtis et ses amis savent qu'ils doivent rester vigilants : il n'a pas encore été libéré. Et les conditions de cette libération n'ont pas encore été précisées. D'autre part, la commission de libération a déjà menacé Curtis en lui disant : *"Si vous remuez le petit doigt, vous retournerez en prison."*»

Un Toubon vaut bien un Pasqua

MINISTRE DU RACISME ET DE LA XÉNOPHOBIE

Sous la houlette du gouvernement qui veut montrer sa fermeté en matière d'immigration, les tracasseries et des sanctions allant jusqu'à la prison se multiplient contre les étrangers en situation irrégulière et contre leur entourage.

Parce qu'il s'agit de plaire à l'électorat réactionnaire et de tenter de couper un peu l'herbe sous le pied à un Front National qui a prouvé que le discours contre l'immigration pouvait faire recette sur le plan électoral, le gouvernement multiplie les mesures vexatoires, manie l'intimidation et les pressions, qui rendent encore plus difficile la vie de bien des personnes d'origine étrangère.

C'est ainsi qu'une circulaire du ministre de la Justice, Jacques Toubon, a été adressée en septembre dernier à la hiérarchie judiciaire pour inviter les procureurs à requérir des peines de prison ferme pour les étrangers sans papiers. Cela a suscité des remous dans la magistrature elle-même, d'autant plus que des remontrances ont été adressées à des magistrats qui refusaient d'appliquer cette recommandation. Le Syndicat de la Magistrature dénonce ces «*règles générales et impératives*» que le pouvoir voudrait imposer et a fait appel au Conseil d'État contre la circulaire ministérielle.

Ceux qui logent ou aident d'une façon ou d'une autre des étrangers sans papiers peuvent être poursuivis. On a vu une jeune femme condamnée à trois mois de prison avec sursis pour avoir tenté deux fois de se marier avec son ami congolais qui était en situation irrégulière. Elle a été accusée d'avoir «*délibérément manifesté son intention de protéger*» son fiancé… en demandant à la mairie de les marier !

Selon *Le Monde*, le procureur de la République de Versailles adresse une lettre type à toutes les personnes ayant déposé une demande en mariage avec un étranger en situation irrégulière, agitant la menace de cinq ans de prison et de 200 000 F d'amende, les peines maximum prévues par la loi ! De même, des menaces de représailles judiciaires sont souvent faites contre ceux qui logent des personnes en situation irrégulière ou contre des associations qui les aident.

Ces pressions administratives venues d'en haut donnent en outre libre cours aux préjugés racistes, lors de leur application au sein de la police, de l'administration ou de la machine judiciaire.

La quasi-totalité de ceux qui vivent en France sans titre légal sont prêts à braver une peine de prison et à risquer le renvoi dans un pays qu'ils ont quitté au prix de gros sacrifices, parfois au péril de leur vie, parce qu'ils ne pouvaient plus y vivre. La prison représente une humiliation de plus, la perte d'un travail bien souvent, un drame infligé par les autorités d'autant plus absurde et barbare qu'il ne règle rien. En effet, à sa sortie de prison, la situation de l'immigré dit clandestin est sensiblement la même qu'auparavant, tout comme sa volonté de tenter coûte que coûte de rester dans un pays où il espère trouver le moyen de vivre mieux que là d'où il est parti.

Les lois prises contre l'immigration clandestine ne tarissent évidemment pas celle-ci, car la nécessité est bien plus forte que les circulaires et règlements. Les gouvernements de gauche comme de droite qui les ont édictés ne l'ignorent pas, mais ils agissent dans ce domaine comme dans d'autres : par démagogie. Et tout en faisant mine de s'indigner des idées de Le Pen, les sommets de l'État n'hésitent pas à se livrer au même type de démagogie que lui, avec les conséquences que cela implique dans toute la société.

Dominique CHABLIS

Demange/Gamma

Démarches administratives des immigrés, centres d'identité, passeports

Le Bot/Gamma

Manifestation contre la politique de restriction des visas, en mars 1995

LE GOUVERNEMENT FABRIQUE LUI-MÊME LES CLANDESTINS !

En même temps qu'elles multiplient les tracasseries envers les immigrés «clandestins», les autorités françaises freinent des quatre fers pour attribuer les autorisations, à ceux qui en font la demande, de vivre légalement en France. Les statistiques concernant les personnes étrangères dûment recensées comme vivant légalement en France ont donc tendance à baisser, ce qui fait plaisir à ces messieurs du gouvernement qui veulent plaire à l'électorat de droite et d'extrême-droite sensible à la démagogie lepéniste, en se vantant de leur efficacité dans leur action contre l'immigration clandestine.

Le nombre de personnes autorisées légalement à séjourner en France a diminué de 30 % de 1993 à 1994 ! Au titre du regroupement familial, les autorisations ont diminué de plus du tiers (moins 35,8 %) : 21 000 femmes et enfants ont pu rejoindre légalement leur mari ou leur père en 1994 contre 35 000 en moyenne les années précédentes. Les lois Pasqua, sous le prétexte de permettre aux familles de vivre dans de bonnes conditions, exigent des postulants qu'ils satisfassent à des critères de revenus et de surface habitable. La réglementation est manifestement appliquée de façon de plus en plus tatillonne. A Paris par exemple, pratiquement plus aucune autorisation n'est donnée. Si les familles ne veulent pas rester séparées, il leur reste la possibilité de vivre en clandestins, ce qui est souvent le cas.

En ce qui concerne la possibilité de régulariser sa situation par mariage, on a vu les entraves qui y sont bien souvent mises par les autorités.

Enfin, il y a le scandale des acceptations au compte-gouttes des demandes d'asile politique : elles sont aussi en chute libre (7 025 acceptations en 1994… pour 76 % de refus !).

C'est le gouvernement qui, en se conduisant et en incitant les autorités à se conduire ainsi, sans faiblesse et sans pitié envers les personnes étrangères qui vivent en France et aspirent à y vivre, fabrique lui-même des immigrés clandestins dont il organise par ailleurs la chasse. En plaçant de plus en plus de personnes dans des situations inextricables et illégales et en refusant d'accorder à ceux qui demandent, et qui souvent vivent et travaillent déjà en France, le droit d'y rester et aux familles le droit de se retrouver, les autorités diminuent certes le nombre de personnes vivant légalement en France mais elles augmentent ceux qui y vivent illégalement, dans des conditions de traque et d'insécurité croissantes. L'hypocrisie vient s'ajouter à l'ignominie !

D.C.

Le plan gouvernemental de logement des plus démunis

BEAUCOUP DE CHIFFRES MAIS PEU DE LOGEMENTS

Le plan des 10000 logements d'urgence avant la fin de 1995 (ce qui n'était pas très ambitieux rapporté aux besoins : 150000 mal-logés rien que pour la région parisienne), annoncé par le gouvernement en août dernier, serait paraît-il réalisé, ou en passe de l'être. Ce qui signifierait, si c'était là la stricte vérité, qu'autant de familles auraient enfin trouvé un toit.

Or, si le gouvernement sait faire quelque chose, c'est mentir en alignant tous les chiffres possibles et imaginables, mais pas les faits. Un seul de ceux-ci suffit pour convaincre qu'en matière de logement, le gouvernement s'intéresse plus au communiqué qu'à résoudre le problème : un an après l'occupation de l'immeuble du 7, rue du Dragon, dans le 6e arrondissement de Paris, par 66 familles sans logis, celles-ci attendent toujours une décision de relogement définitif, ailleurs ou sur place. Périssol, le ministre du Logement, sait faire des discours aux responsables des Directions départementales de l'Equipement pour qu'elles lui fournissent absolument, dans les délais les plus brefs, des listes, des nombres, des adresses de logements qualifiés « d'urgence » pour la circonstance. Mais il ne peut rien faire en un an, pour reloger «d'urgence» 66 familles vivant presque la porte à côté de celle de ses bureaux !

Autre exemple, en région parisienne, le ministère arriverait à un total de 2485 logements d'urgence (sur les 3400 environ pour cette région sur le total des 10000 annoncés pour l'ensemble du pays) *«à livrer avant la fin du mois de janvier»*. Ce qui signifie au moins qu'en fait d'urgence, les sans-logis qui attendent depuis des mois pourront encore attendre quelques semaines ! Et cela signifie surtout que, décision ministérielle ou pas, c'est la croix et la bannière pour trouver réellement des logements disponibles, en bon état ou susceptibles d'être remis très rapidement, «en urgence», en bon état.

Les-cartons-abris-pour-SDF, à Paris au Forum des Halles...

AFP

En fait, le gouvernement ne veut prendre aucune mesure coercitive contre ceux, particuliers, municipalités ou sociétés, qui détiennent des mètres carrés vides, des appartements inoccupés, invendus ou sans locataires. C'est ainsi qu'il se heurterait même, rapporte la presse, à un mur dans certaines municipalités, peu soucieuses de voir s'installer dans leurs avenues bourgeoises des familles déshéritées. A Boulogne, à Neuilly, à Saint-Cloud, à Ville-d'Avray, à Marne-la-Coquette pour n'en citer que quelques-unes, on a voté pour le gouvernement en place, mais c'est tout. Car pas une d'entre elles n'a fourni, dans son parc immobilier privé, un seul logement d'urgence ! Quant au parc social, au parc HLM dans lequel il y a aussi des logements vides, encore faudrait-il qu'il existe autrement que de façon symbolique comme à Neuilly, par exemple, où il représente 3 % seulement du parc total de logements... Evidemment, Sarkozy peut jurer de sa bonne foi en disant que sa ville ne dispose pas du « patrimoine adapté » aux logements d'urgence !

Pendant la grève de la RATP, on a entendu des commentateurs et des dames patronnesses s'indigner sans vergogne du fait que, les stations étant fermées, les malheureux SDF ne pouvaient plus être abrités. Aujourd'hui, avec plus d'hypocrisie, le gouvernement prétend avoir rempli son objectif de première urgence, fournir un toit à quelque 40000 personnes. En réalité, c'est loin d'être le cas.

Car pour loger sans délai et correctement tous les sans-logis et mal-logés, il faudrait d'abord se donner les moyens de recenser précisément et de réquisitionner sans délai tous les logements disponibles (les estimations parlent déjà de 311000 logements vacants dans la seule région parisienne), dans toutes les communes et dans tous les quartiers sans exception, pour les donner à ceux qui en ont besoin. Mais pour réaliser cela, il ne faut évidemment pas compter sur des gouvernants au service des possédants et des propriétaires...

Lucienne PLAIN

De Marignane à Paris

LE MÊME MÉPRIS POUR LES PAUVRES

Le 23 décembre dernier, le maire Front National de Marignane avait décidé de retirer le local et le camion que son prédécesseur, un maire de la droite classique, mettait à la disposition de l'Association des Restaurants du Cœur. Le prétexte invoqué, les difficultés financières de la ville, était d'autant plus hypocrite qu'au moment même la ville portait de 600000 à 700000F le montant de sa subvention au club de foot local. Ne serait-ce pas, comme on l'a dit, qu'il y aurait trop d'émigrés qui iraient dans ces restos, pour y trouver de quoi survivre et un peu de chaleur humaine? Il y a aussi des Français, mais les amis de Le Pen n'aiment pas les pauvres, semble-t-il, toutes nationalités confondues.

Mais si la simple vue d'hommes et femmes sans ressources allant prendre collectivement un repas lui donne des boutons, il n'y échappera quand même pas. Grâce à la publicité qu'il vient de faire, à son insu, aux Restaurants du Cœur, l'appel lancé par l'association pour se faire prêter un nouveau local dans la ville a été entendu, et le restaurant devrait ouvrir ses portes prochainement.

Mais si cette affaire a fait quelque bruit, ce maire n'est pas le seul à pratiquer l'exclusive à l'égard des Restos du cœur. L'association a évoqué d'autres cas.

Au gouvernement on est évidemment plus habile qu'à la mairie de Marignane : les journaux et télévisions ayant parlé de cette SDF de 73 ans qui vient de mourir de froid en plein centre de Paris, dans le quartier du forum des halles, le secrétaire d'État à l'Action humanitaire, Xavier Emmanuelli, s'est empressé d'annoncer qu'il était en train de mettre au point une «loi cadre» contre l'exclusion.

Grâce à sa future loi, nous promet-il, les exclus se verront reconnu «*l'accès aux soins, au logement et à l'activité*». C'est beau, c'est généreux comme un discours électoral. Mais il ne faudrait pas confondre urgence et précipitation. Le projet de loi ne sera soumis au Parlement au plus tôt... qu'au printemps prochain, s'il voit le jour. Les ordonnances, c'est réservé au plan Juppé.

D'ici là, d'autres SDF seront peut-être morts de froid. Toutes les nuits, on continuera à vider des rames de trains de banlieue, arrivées en fin de ligne, les malheureux qui s'y sont réfugiés pour trouver un peu de chaleur...

M. Xavier Emmanuelli a forcément du cœur, puisqu'il est secrétaire d'État à l'Action humanitaire dans le gouvernement Juppé. Mais il est manifestement fermé en hiver, quand on en a besoin. Revenez donc le voir à la belle saison.

Olivier BELIN

À Paris, un SDF près d'un sapin de Noël à l'entrée du ministère de la Santé, le 24 décembre1995

AFP

Le Floch-Prigent nommé à la tête de la SNCF

LE PDG « DE GAUCHE » EXISTE, JUPPÉ L'A RENCONTRÉ

Après avoir fait sauter le petit fusible Bergougnoux de la direction de la SNCF, le gouvernement est allé pêcher à GDF un patron que l'on présente comme un patron « de gauche », Le Floch-Prigent, pour le remplacer et remettre un peu d'huile dans les rouages avant de tenter, dès que possible, de sortir de son chapeau… un nouveau contrat de plan pour les cheminots.

Car, bien entendu, ce patron dit « de gauche » ne diffère guère du patron « sans étiquette » ou de droite. La carrière passée de Le Floch-Prigent a montré qu'il ne rechignait pas à faire avaler aux travailleurs la pilule de l'austérité, comme ce fut le cas, à partir de 1982, pour les travailleurs de Rhône-Poulenc, dont il était alors le PDG. Il y imposa un blocage des salaires qui devait durer trois ans en même temps qu'une politique de réduction des effectifs qui dure encore aujourd'hui, même sans lui.

Pour le reste, il ne s'est jamais distingué du reste du patronat français. Il était cité récemment dans la presse, aux côtés de Martin Bouygues et de Jean Peyrelevade (Crédit Lyonnais) comme un PDG ayant touché des « jetons de présence » (la rémunération annuelle des membres de conseil d'administration des sociétés par actions) d'une banque espagnole particulièrement généreuse envers ses administrateurs.

Le patron dit « de gauche » ressemble comme un frère au politicien de même étiquette. Le gouvernement, quelle que soit sa couleur, fait appel à lui pour tenter de faire avaler des pilules amères aux salariés du secteur public. C'est ainsi que le rocardien Christian Blanc, après un échec retentissant à la RATP, s'en est allé tenter d'imposer un plan de redressement aux travailleurs d'Air France. Et d'autres salariés, à la Thomson avec Gomez, ou au Crédit Lyonnais avec Peyrelevade, connaissent la chanson. Le plus souvent, vu que ces patrons-là – comme les autres – exigent de nouveaux efforts et sacrifices, bien souvent la plupart des travailleurs n'ont même pas le temps de comprendre qu'ils étaient menés par un homme dit « de gauche ».

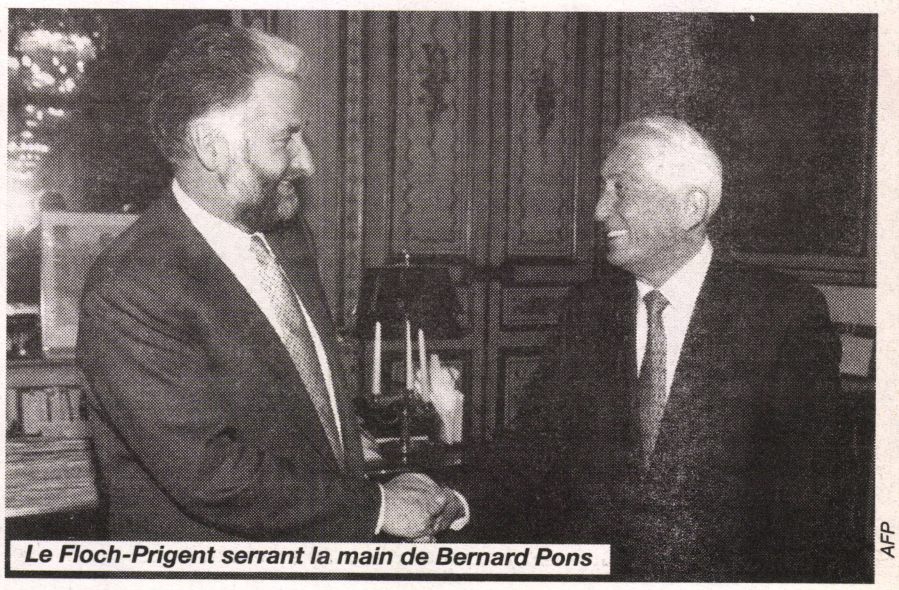

Le Floch-Prigent serrant la main de Bernard Pons

AFP

Car, évidemment, l'État exige du patron des résultats tangibles et rapides, qui ne laissent guère de place aux illusions : un syndicaliste d'Elf-Aquitaine, où il fut aussi PDG, ajoutait : « *Un patron reste un patron, même de gauche, et Le Floch-Prigent a toujours gardé le portefeuille à droite* ».

Eh oui, il en est des patrons comme des politiciens, quand on gratte le mince vernis de « l'homme de gauche », on retrouve bien vite la couenne de l'homme de droite au service exclusif des possédants. Et, depuis le changement d'étiquette du président, ces hommes « de droite » et « de gauche » apparaissent de plus en plus interchangeables. *Le Canard Enchaîné* citait comme futur ministrable à droite, un homme qui doit sa carrière à Mitterrand, Hervé Bourges, le bien nommé.

J.F.

LA DETTE DES PAYS « EN DÉVELOPPEMENT » SE DÉVELOPPE.

L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) vient de rendre publiques les statistiques concernant l'endettement des différents pays pour l'année 1994. Au total, la dette des pays en développement – terme pudique pour désigner les pays pauvres – représentait 8 750 milliards de francs, soit une progression de 10 % par rapport à l'année précédente.

Ce bilan fait le constat que l'essentiel de la croissance de cette dette provient des capitaux privés qui sont, selon l'expression utilisée dans le rapport, « les plus volatils », manière élégante de ne pas parler des capitaux spéculatifs, ce qui aurait pourtant beaucoup mieux correspondu à la réalité.

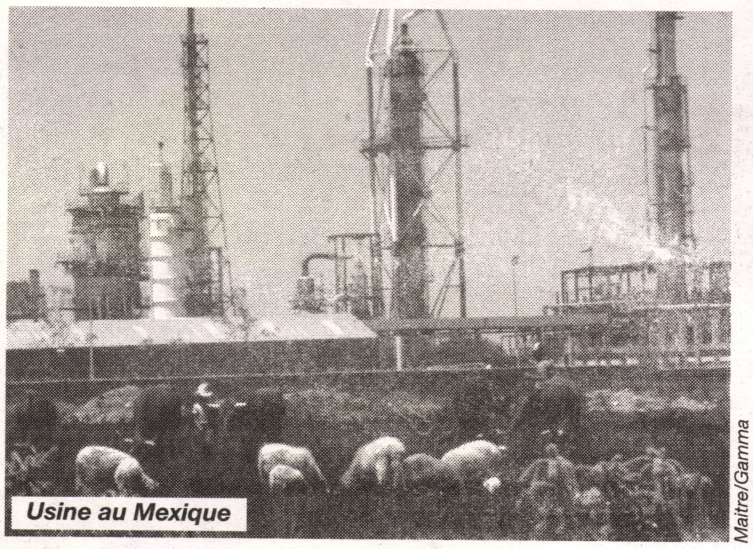

Usine au Mexique

Maitre/Gamma

En tête des pays les plus endettés, le Mexique, arrive en second la Chine, puis viennent ensuite des pays comme la Corée, l'Indonésie, les Philippines qui figurent dans le peloton des dix pays qui ont connu la plus forte augmentation de leur dette.

De l'autre côté, le classement des pays prêteurs s'établit ainsi. Dans l'ordre, en premier, le Japon, puis les États-Unis, et en quatrième, la France. On parle de mondialisation, le mot est à la mode. Mais il recouvre une division ancienne entre pays riches dont la richesse provient de l'exploitation du reste de la planète. Ces chiffres confirment que ces pays dits « en développement » contribuent surtout à développer les fortunes des banques des pays développés.

J.P.V.

COMMENT FAIRE PLUS DE PROFITS EN PRODUISANT MOINS ?

La production industrielle continue de reculer – voilà le constat de la dernière enquête de conjoncture de l'Institut national des statistiques économiques. Et de faire état du pessimisme des patrons qui ne prévoient pas à brève échéance de produire plus en raison « de la faiblesse persistante de la consommation. »

Mais pourquoi la consommation est faible ? Parce qu'il faut croire que la consommation des seules couches riches ou aisées ne suffit pas pour réaccélérer la machine économique. Quant à la consommation de la majorité salariée de la population, au mieux elle stagne pour ceux qui ont un emploi comme stagnent ou reculent les revenus salariaux, aussi bien en raison du blocage des salaires ou en raison de la précarité qu'en raison des prélèvements croissants de l'État. Et ceux que les entreprises, à la recherche du profit, ont jetés à la porte, devenus chômeurs ou RMistes, ils consomment encore moins – et même de moins en moins, y compris des produits de première nécessité.

Oh, que le monde capitaliste serait joli pour les patrons, s'ils pouvaient à la fois bloquer ou réduire le salaire de leurs propres ouvriers, licencier pour abaisser plus encore la masse salariale, et si en même temps la consommation populaire pouvait continuer à s'accroître ! Mais personne n'a encore réussi cette quadrature du cercle.

Aussi, le patronat, avec l'aide de son État, continuera comme il le fait depuis vingt ans que la crise a commencé ; depuis vingt ans que la consommation solvable, le marché stagnent : faire plus de profit qu'avant, mais en ne produisant guère plus, voire en produisant moins. C'est-à-dire en se faisant aider par l'État, quitte à accroître le déficit du budget et donc, à préparer les prélèvements futurs et en exploitant plus leurs ouvriers, en démolissant leur niveau de vie. Jusqu'à ce que ça casse… et cela finira bien par se produire !

ET ENCORE UN GRAND PDG QUI PASSE EN EXAMEN

Le patron de la banque Paribas, André Lévy-Lang, a été à son tour mis en examen. Il est rattrapé par une affaire qui a déjà fait tomber le patron d'une filiale de cet établissement financier, les Ciments français, dont l'ex-PDG est lui aussi poursuivi. Ce dernier avait été mis en examen parce que des enquêteurs, lors d'un audit de cession, avaient découvert dans la comptabilité du cimentier deux milliards de francs qui se « promenaient » hors des comptes officiels de cette entreprise. Deux milliards, c'est-à-dire de quoi verser un salaire mensuel de 8 000 F pendant un an, et charges comprises, à près de 14 000 travailleurs. Et comme Paribas est la « maison-mère » du cimentier, il était logique que ce boomerang lui revienne.

Mais il n'y a pas qu'à Paribas ou aux Ciments français qu'on trouve des milliards baladeurs, d'une façon ou d'une autre. Ici, ils étaient censés servir à financer une bonne affaire. Là, ils permettent d'acheter la complaisance des politiciens. Ailleurs, ils donnent les moyens à quelques très hauts cadres de se verser de rondelettes primes de fin d'année. Et n'en doutons pas, de prochaines affaires nous en apprendront encore de belles sur les us et coutumes de ceux qui dirigent l'économie du pays et dictent au gouvernement sa conduite.

En attendant, deux douzaines de PDG des plus grands groupes industriels et financiers du pays, et quelques autres, sont ainsi poursuivis pour des affaires d'importance variable, mais de nature souvent identique. « *La fine fleur du capitalisme français est concernée* », précise le quotidien *Le Monde*, qui surpris de sa propre audace s'empresse de souligner, en défense de tous ces beaux messieurs : « *Encore faudrait-il que les mises en examen ne soient pas toutes amalgamées, suscitant un opprobre général vis-à-vis des entreprises, à l'instar de ce qui s'est passé d'une façon désolante pour le monde politique.* »

Selon l'éditorialiste du *Monde*, certains de ces PDG inculpés se plaindraient des lenteurs de la justice financière. Ils attendraient trop longtemps le non-lieu auquel ils ont droit et cela leur ferait du tort. Mais qu'est-ce qui empêche tous ces messieurs dont les affaires sont si claires et si limpides de mettre leurs comptes, les vrais, sur la place publique ?

Il paraît, se plaint encore *Le Monde*, que les moyens des juges financiers sont « *dérisoires, surtout face aux entreprises armées de cohortes d'avocats et d'une trousse fournie de maquillage comptable des fautes* ». Cela ne concernerait, nous explique le rédacteur du quotidien, que la poignée d'entreprises dont les patrons sont des « *patrons voleurs* » ou des « *tricheurs* ».

Les juges ne sont pas assez nombreux ? Mais, qu'à cela ne tienne, les travailleurs, eux, le sont. Et ils le sont suffisamment pour réunir plus de compétence que tous les juges spécialisés du pays. Ils pourraient ouvrir les livres de comptes de toutes les comptabilités, démonter tous les mécanismes économiques et faire, ainsi, l'inventaire de toutes les richesses du pays. Et on saurait alors si les grands patrons « *voleurs* » et « *tricheurs* » ne sont qu'une minorité.

Voilà une « réforme » dont on peut être sûr qu'elle n'est pas près d'être au programme d'un Juppé et d'un Chirac. Ils ne sont pas pressés de faire savoir aux travailleurs que toutes ces grandes entreprises sont en réalité suffisamment riches pour, à la fois, embaucher et augmenter les salaires.

Jacques FONTENOY

Crédit Lyonnais

En pleine période de fêtes

LA DIRECTION PRISE EN FLAGRANT DÉLIT DE COUPS FOURRÉS

Juste à la veille du week-end de Noël, le vendredi 22 décembre à 17 heures, plusieurs employés de plus de cinquante-quatre ans ont eu un coup au cœur en découvrant la teneur d'une lettre que la direction venait de leur faire remettre. Celle-ci leur annonçait que leur poste était supprimé à la DCI (Direction des Comptes et de l'Informatique, où travaillent plus de 350 personnes en liaison avec la salle des Marchés) et leur intimait l'ordre de se tenir à la disposition d'une autre direction, la DCAF-Direction des Engagements, à partir du 2 janvier 1996. Le choc fut brutal à la veille de Noël alors que chacun s'apprêtait à faire la fête.

Des pressions qui ne datent pas d'hier

Depuis plusieurs semaines, la direction avait multiplié les entretiens avec toutes celles et tous ceux, de l'employé au cadre, correspondant aux critères des mesures de préretraite progressive (une sorte de mi-temps préretraite) contenues dans le deuxième plan social, qui prévoit la suppression de plus de 1 800 postes d'avril 1995 à mars 1996. Ces gens de la direction (dont certains sont payés plus de 100 000 francs par mois) prétendaient calculer le montant de la préretraite et même le budget de tous ceux qu'ils considéraient comme des candidats potentiels ; et cela même quand les employés concernés (qui n'ont nul besoin de la direction pour savoir ce qu'il leur faut pour vivre !) avaient clairement fait savoir qu'ils n'étaient pas volontaires.

Lors du dernier entretien, à la mi-décembre, la direction avait laissé entendre que leur poste pourrait être supprimé. Cela avait été pris par les employés comme une ultime pression à leur égard, une sorte de chantage pour qu'ils se transforment en « volontaires.». Mais les intéressés continuaient à résister et à refuser.

L'indignation du personnel : la direction recule...

C'est mardi 26 décembre que les employés de la DCI apprirent ce qui s'était passé le vendredi précédent et découvrirent comment la direction prétendait traiter leurs collègues. L'indignation était grande. Les délégués présents allèrent demander à la direction de retirer cette lettre considérée comme une ignominie. Ils firent signer au personnel une pétition allant dans ce sens.

Lors de la manifestation du 16 décembre à Paris.

Et finalement, le président du Comité d'Etablissement dut organiser une réunion jeudi 28 décembre. Il désavoua la méthode utilisée disant qu'une telle lettre *« n'aurait jamais dû être envoyée »* et que la direction générale n'était pas au courant. Cela c'était pour la forme, mais il fut beaucoup moins clair sur le fond : les suppressions de postes. L'après-midi une autre réunion avait lieu avec le directeur de la DCI, le service qui supprimait les postes. Celui-ci se dit prêt à faire des excuses au personnel concerné, annonça l'envoi d'une lettre beaucoup plus nuancée proposant de décrire plus précisément les postes proposés. Cela laissait quand même clairement entendre que des postes étaient supprimés et que, comme par hasard, c'étaient ceux des personnes de plus de cinquante-quatre ans qui étaient donc devenues une cible privilégiée. On était bien loin du volontariat annoncé par le Crédit Lyonnais pour diminuer ses effectifs. Même le SNB (CGC), seul syndicat signataire des mesures du deuxième plan social, s'éleva contre les agissements de la direction estimant que l'accord était bafoué.

... mais il nous reste à déjouer les calculs des banquiers de nous faire payer la note de leurs agapes

Dans le même temps, un journal financier, *L'AGEFI*, avait consacré le 26 décembre un long article au Crédit Lyonnais, dans lequel il était rappelé que l'objectif du deuxième plan social qui se termine fin mars 1996 était de supprimer 1 834 emplois alors que, fin 1995, le Crédit Lyonnais annonçait que 531 suppressions d'emplois étaient effectivement décidées.

Les volontaires ne se bousculent pas pour les départs-reconversions, les différentes formes de temps partiel ou de préretraite. Et la direction n'a pris l'engagement que jusqu'en mars 1996 de ne pas recourir au licenciement.

Dans ce contexte, chacun a bien conscience à la DCI que nous avons gagné du temps et fait respecter notre dignité même pendant cette période entre Noël et le jour de l'An mais que la plus grande vigilance s'impose.

Correspondant LO

Marseille

Les traminots décidés à venir à bout de l'injustice du double statut

Un dépôt de bus sous le regard d'un gréviste. AFP

LA GRÈVE CONTINUE

■ À Marseille les traminots tiennent bon. Ils étaient nombreux à soutenir les 18 grévistes que la direction avait assignés en référé. Et ils prévoyaient d'aller soutenir la trentaine d'entre eux qui passaient en conseil de discipline le 3 janvier. Ils sont accusés d'entrave à la liberté du travail. En fait – si les bus n'ont pas circulé dans Marseille depuis le 7 décembre, on peut les voir bien alignés dans un dépôt comme celui de La Capelette devant un portail largement ouvert – s'ils ne circulent pas, c'est tout simplement parce que le pourcentage des grévistes est élevé et qu'il ne baisse pas.

La principale raison du mouvement c'est le nouveau statut imposé par la direction en 1993. Les trois cents traminots embauchés depuis cette date touchent un salaire inférieur aux anciens. Le point de base est à 36,90 F alors que celui du statut ancien est à 40,23 F. Et en outre ils ont des horaires plus longs : 39 heures au lieu de 36 h 40. Et cette injustice est ressentie comme insupportable tant par les nouveaux que par les anciens.

À cela s'ajoutent bien d'autres causes de mécontentement.

Les salaires sont très bas. Ils ont été bloqués et actuellement un conducteur de bus avec plus de vingt ans d'ancienneté touche 7 900 F net, compte tenu de deux dimanches travaillés. Quant au nouvel arrivé avec le nouveau statut, il touche, avec les deux dimanches travaillés lui aussi, 6 500 F net. Les agents commerciaux, aux guichets, ont un salaire qui tourne autour du SMIC.

La direction a de plus réduit le nombre des emplois de quatre cents en quatre ans. Elle a formé des polyvalents, volontaires moyennant une petite prime qui peuvent travailler en tant que « consignés » pour remplacer au pied levé un chauffeur absent, en tant que conducteur ou en tant que « vérificateur de recette » c'est-à-dire de contrôleur, tout en n'en ayant pas la paie puisqu'un contrôleur est un agent de maîtrise.

Enfin, la direction emploie 150 travailleurs en CDD.

Les volants, les traminots embauchés avec le nouveau statut ne savent que la veille ce qu'ils feront le lendemain. Et, souvent, la direction considère que « les besoins du service » nécessitent de travailler six jours sur sept et qu'ils ne permettent pas de prendre ses congés de récupération.

Bref, les traminots marseillais en ont assez. Et ils le montrent.

Depuis le début de décembre les bus n'ont pas roulé. Le métro a fonctionné avec bien des aléas. Le métro c'est le joyau de la direction. Des cadres ont été formés pour le conduire. En outre les syndicats, autonome et CFTC, qui se disaient pourtant d'accord avec les revendications n'appelaient pas à la grève. Mais les grévistes avaient fini par l'emporter et le métro avait été fermé.

Le maire, Jean-Claude Gaudin, entré récemment au gouvernement, avait désigné un médiateur entre le directeur Jacques de Plazaola, qui est aussi vice-président de l'union patronale des transports urbains (UTP) et l'intersyndicale CGT-FO-CFDT-CSL-SUP qui dirige la grève.

Le 29 décembre, les négociations étaient en cours quand la police est intervenue pour permettre à la direction de faire fonctionner à nouveau le métro. En même temps elle assignait en référé 18 grévistes pour le mardi 2 janvier, une trentaine devant comparaître devant le conseil de discipline le mercredi 3 janvier pour « *entrave à la liberté du travail* ».

Du coup les négociations ont été interrompues. Les traminots se retrouvent d'autant plus déterminés.

La population marseillaise est, bien sûr, gênée par cette grève : quand elle fonctionne la RTM transporte chaque jour 355 000 voyageurs et ce ne sont pas les quelques bus privés, à 100 000 F par jour, mis en service par la mairie qui pourront la remplacer !

Mais les traminots reçoivent de nombreuses marques de soutien et de sympathie. Ils ont passé les réveillons dans les dépôts et le feu continue de brûler dans les braseros devant les dépôts.

Correspondant L.O.

À Bassens, région de Bordeaux

NOTRE PEAU NE COÛTE PAS CHER !

A l'usine SAIPOL Bassens, près de Bordeaux, il y a eu 3 accidents en 2 mois, dont un au cours duquel un ouvrier a été grièvement blessé.

On y fabrique de l'huile alimentaire, de tournesol, colza et soja, avec de très vieilles installations. Elle a changé plusieurs fois de propriétaires et, à chaque fois, les nouveaux patrons licencient et aggravent les conditions de travail. Actuellement, nous sommes au total une quarantaine, et à la production les horaires sont déments : nous alternons 5 jours de travail avec 3 jours de repos, et pendant les 5 jours travaillés, nous changeons trois fois d'horaires : 6 h-14 h, puis 14 h-22 h et enfin 22 h-6 h.

Comme les effectifs sont déjà réduits au minimum, il arrive souvent que les chefs appellent des opérateurs pendant leurs jours de repos.

C'est une usine particulièrement dangereuse, classée « à risques » parce que nous utilisons, pour extraire l'huile des graines, un solvant très inflammable, l'hexane. Or, le manque de personnel rend les conditions de travail plus dangereuses, l'entretien n'étant quasiment plus assuré depuis le licenciement de plusieurs mécaniciens.

L'accident le plus grave s'est produit il y a deux mois et demi. Un de nos camarades a fait une chute de deux mètres : il est resté six jours dans le coma et a eu six côtes fracturées. On ne sait pas exactement comment l'accident s'est produit, mais nous réclamions depuis plusieurs mois la modification de l'appareil sur lequel il travaillait et que tout le monde savait dangereux. Ce camarade s'en est sorti, par hasard, parce qu'un collègue l'a trouvé, inconscient, et a pu le ranimer. Nous sommes tellement peu nombreux, en effet, que chaque ouvrier peut rester longtemps isolé.

Il y a un mois, un appareil qui sert à l'évaporation de l'hexane a pris feu parce qu'une vanne n'avait pas fonctionné.

Le dernier accident a eu lieu entre Noël et le jour de l'An, un autre appareil a pris feu, et là aussi, rien n'a fonctionné, ni la détection incendie ni le réseau d'extinction automatique, et il s'en est fallu de peu que l'incendie ne se propage au reste de l'installation et ne provoque une explosion.

Mais la direction voulait remettre en route les installations sans perdre une minute. Nous avons refusé et exigé que l'installation soit complètement nettoyée et révisée avant de la faire redémarrer.

Pour les patrons, la seule chose qui compte, c'est la production, et surtout le profit. Mais nous, notre peau, on y tient !

Chausson (Creil – Oise)

8 JOURS DE GRÈVE DES ENTREPRISES DE NETTOYAGE

Les quelque 40 salariés qui assurent le nettoyage de l'usine Chausson de Creil se sont mis en grève le 15 décembre afin d'obtenir quelques garanties supplémentaires, par rapport au minimum légal que comptait leur donner leur patron pour leur licenciement qui va avoir lieu à l'occasion de la fermeture de l'usine Chausson le 31 mars prochain.

Le personnel de nettoyage, réparti artificiellement en 3 sociétés, celles-ci étant contrôlées en réalité par une seule famille, réclamait 40 000 F en plus des indemnités de licenciement pour ceux d'entre eux qui n'auraient pas été reclassés avant le 31 mars 1996. Tout le monde savait que l'argent existait puisque, sur intervention des syndicats de Chausson, l'administration judiciaire de Chausson était prête à faire débloquer une somme de près de 2 millions de francs (qui correspondait à une dette non réglée vis-à-vis de ces entreprises au moment du dépôt de bilan en 1993), à la condition que cette somme serve à financer un plan social exceptionnel pour le personnel. Le pool patronal de l'entreprise de nettoyage, lui, comptait utiliser ces sommes à bien d'autres choses.

Voyant cela, le personnel se mit en grève le vendredi 15 décembre. Les grévistes, dont certains avaient participé régulièrement aux manifestations de Chausson, ont bénéficié de la sympathie et de la solidarité du personnel de l'usine.

Au bout de deux jours de grève les installations de peinture ont commencé à devenir inutilisables. Les robots étaient bloqués car non nettoyés, et le reste des installations se sont retrouvées bloquées à leur tour, la peinture et les mastics s'accumulant. Dès le départ les grévistes se sont adressés par tract à tout le personnel de l'usine. Ils ont aussi provoqué des assemblées dans les ateliers de peinture qui représentaient le secteur décisif, ce qui permit que la solidarité du personnel Chausson joue à plein. Cela rendit impossible l'emploi de quiconque y compris la maîtrise à la place de grévistes. Au bout du troisième jour de grève, progressivement, 150 salariés de peinture furent mis au repos, leurs ateliers arrêtés, mais la direction à cause de la mobilisation, et de la solidarité des ouvriers de Chausson, dut reculer sur son projet de mettre en chômage les ateliers concernés. Le personnel resta à l'usine payé et employé, un peu fictivement, à d'autres travaux.

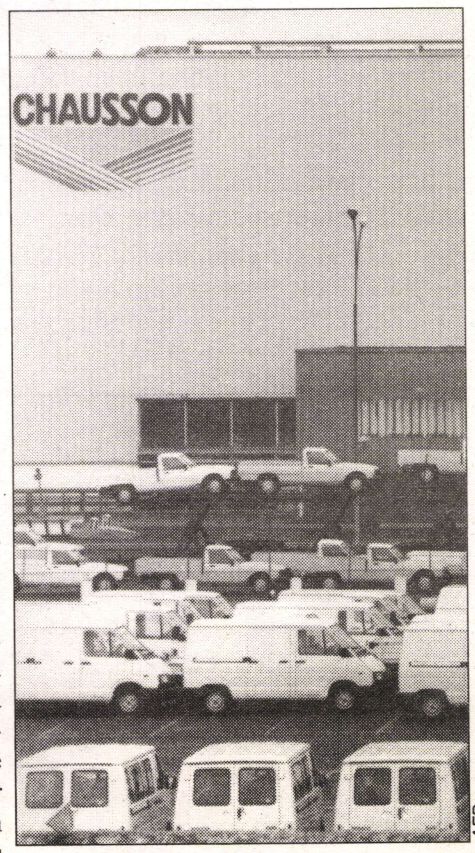

AFP

La direction de Chausson et l'administration judiciaire mirent la pression maximum sur les entreprises de nettoyage, les menaçant de pénalités financières si toute l'usine se retrouvait paralysée le 26 décembre.

Et le jeudi 21 décembre le patron accepta le principe des revendications. Le vendredi 22, un protocole d'accord était signé. Cet accord prévoit 8 départs en FNE (à négocier encore avec l'État), une prime de 40 000 F en plus des indemnités légales pour le personnel non reclassé au 31 mars 1996, une prime de 20 000 F en plus des indemnités pour ceux reclassés avant le 31 mars 1996, le financement à hauteur de 150 000 F d'un contrat spécifique avec la société de reclassement. Et enfin le paiement total des heures de grève.

Certes, même s'il y a un accord signé, il n'y a pas la garantie que le patron va respecter ses propres engagements. Le personnel devra rester vigilant. Mais, en tous les cas, comme l'ont écrit les grévistes dans le tract adressé à tout le personnel Chausson après la reprise du travail : « *Nous pouvons être fiers d'avoir su faire front ensemble pour nos intérêts communs de travailleurs.* »

Correspondant LO

Contrôle technique automobile renforcé

RACKETT

Accompagnant les hausses de janvier, il y a le renforcement du contrôle technique des autos de plus de quatre ans. Ce sera et plus sévère et plus cher.

Bref, sécurité oblige, environnement oblige, prétend-on. Et l'on ne voudrait sans doute voir sur les routes que des bijoux du dernier cru ou bichonnés par des garagistes experts, assis sur la loi et veillant comme des anges gardiens bien rémunérés à la fluidité hygiénique du trafic.

AFP

Votre voiture a plus de quatre ans ? Elle a donc fatalement la rate qui se dilate, les amortisseurs raplapla et la direction qui ne va pas droit. Et si vous ne vous résignez pas à la casse, vous en serez quitte pour contrôles et passage obligé chez le garagiste qui n'attend que ça avec tous ses appareils-miracles, qui vous feront du neuf avec du vieux pour moins cher que ça.

On dirait une mauvaise pub à la télé. Or ce n'est pas une pub, mais la loi ! Qui l'a fait passer ? Ce ne sont pas les constructeurs automobiles, ces généreux mécènes qui jouent un rôle-clé dans l'économie du pays, ce sont les pouvoirs publics qui ne savent plus quoi inventer pour pousser, après balladurette et juppette, à l'achat de voitures neuves.

Alors, qu'importe si pendant ce temps on vend plus que jamais des bolides haut de gamme responsables de beaucoup d'accidents graves. Qu'importe si on tolère chez les routiers des conditions de travail scandaleuses et dangereuses. Haro sur votre clou pourtant pas bien vieux. Et à droite toute, devrait dire Juppé. Ce n'est pas l'intérêt public qui est pris en compte.

Une idée pas bonne

Dans plusieurs services, on nous a demandé de faire une heure de plus pour Noël ou pour le 1er janvier pour que tout le monde puisse avoir une des deux fêtes.

Faire appel à notre bonne volonté et à la solidarité qui existe entre nous pour résoudre le manque de personnel, voilà une idée qui leur a paru bonne !

Ceux qui nous proposent de tels marchandages n'ont pas pensé à proposer de venir travailler eux-mêmes pour boucher les trous.

Pourtant la plupart d'entre eux ont les deux fêtes.

On ferme

Le service de Chirurgie Viscérale est fermé pour 9 jours.

Bien sûr, cela a permis à plusieurs d'entre nous d'avoir des congés en plus, bienvenus en cette période.

Mais s'il faut fermer des lits pour que nous ayons nos congés, ce n'est pas fini. A chaque fois qu'il y aura moins de malades dans un service, les lits fermeront.

Les problèmes que cela pose pour les malades qui sont baladés d'un service à l'autre ou « poussés » vers la sortie, le travail supplémentaire que cela nous donne pour déménager, tout cela ne concerne pas ceux qui prennent les décisions.

Extraits du bulletin* Lutte Ouvrière *Centre hospitalier de Bourges du 26 décembre 1995.

LES BANQUIERS PROFITENT DE LA CRISE

D'après une étude officielle, les tarifs bancaires ont augmenté entre 1986 et 1994 de 318 % pour les oppositions sur carte bancaire et 369 % pour les frais de rejet de chèques.

Les banquiers ont essentiellement augmenté les frais des opérations liées à des « situations de crise ». Autrement dit, ils ont décidé de faire leur beurre sur le dos des gens en difficultés financières.

La banque, c'est le vol.

Rhône-Poulenc
Pont-de-Claix (Isère)

ON TRAVAILLE SUR UNE POUDRIÈRE

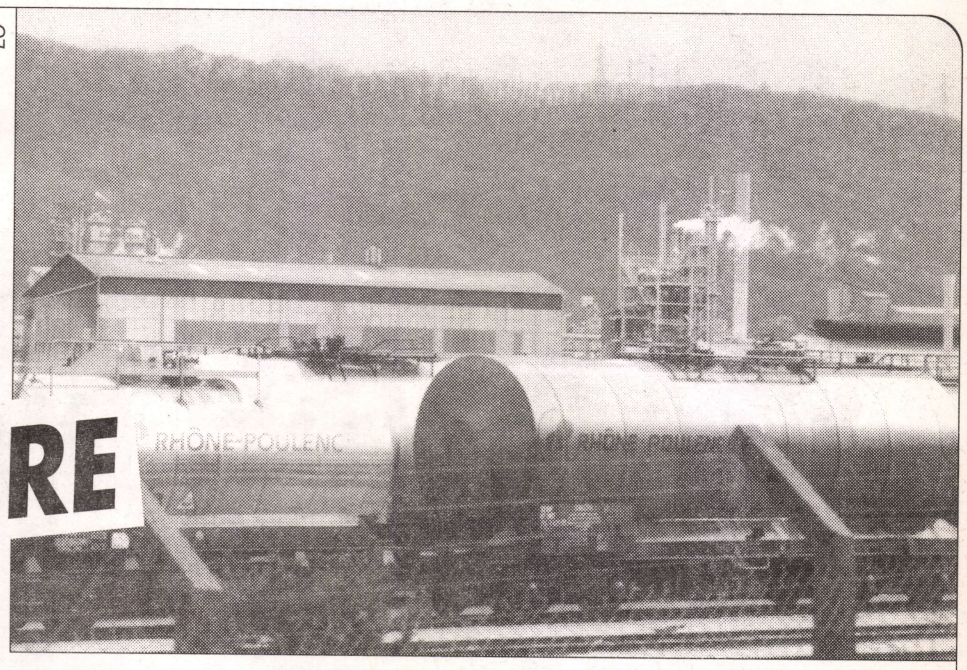

Mercredi 27 décembre, une très violente explosion s'est produite dans un atelier où est fabriqué un produit intermédiaire entrant dans la composition de mousses synthétiques. Un réacteur d'hydrogénation sous haute pression, placé dans un bunker en béton armé, a explosé. La déflagration fut d'une telle violence que le bunker s'éventra, l'atelier fut complètement dévasté et la salle de contrôle pulvérisée. Un ouvrier qui intervenait dans l'atelier a été grièvement blessé, brûlé sur 70 % du corps, trois autres travailleurs présents en salle de contrôle n'ont été, par miracle, que superficiellement atteints. L'atelier qui a explosé avait 35 ans, c'était un des plus vieux de l'usine, et aucun investissement n'y avait été fait.

Depuis quelque temps le procédé de fabrication présentait des problèmes de fonctionnement ayant déjà entraîné des incidents, dont un début d'incendie. Les ouvriers de l'atelier avaient, cinq jours avant l'explosion, interpellé l'encadrement sur une anomalie de fonctionnement qui les inquiétait particulièrement.

Ce qui vient de se passer dans cet atelier n'est malheureusement pas exceptionnel dans l'usine. Quinze jours avant, le 13 décembre, une explosion éventra une grosse conduite de dégazage de chlore. Le temps de dégazage des cellules d'électrolyse avait été réduit, contre l'avis des ouvriers de l'atelier Compression Chlore : un mélange d'hydrogène et de chlore se produisit alors, entraînant l'inévitable explosion. Le chlore gazeux qui s'échappait fut « abattu » par des pulvérisations d'eau. Il y a juste un an, deux très graves accidents s'étaient produits à l'usine. L'un à la Centrale Électricité Vapeur : une tuyauterie de vapeur à haute pression explosa et tua un ouvrier. Le directeur vient d'être condamné pour cela à quatre mois de prison avec sursis et 10 000 F d'amende ; il fait appel. L'autre, un mois plus tard au début de 1995, dans un atelier fabriquant des désherbants, une colonne de distillation explosa, un ouvrier très gravement blessé dut être amputé d'une jambe.

Depuis plusieurs années l'usine a vu une succession de plans d'économies sur les coûts de production, qui se sont traduits par une réduction progressive des effectifs (perte de 20 % en trois ans), et des restrictions sur les budgets d'entretien. Ainsi, par exemple, les arrêts annuels d'entretien, permettant des interventions plus profondes de rénovation des structures chimiques, sont devenus bisannuels et vont passer trisannuels. Les regroupements d'ateliers destinés à économiser du personnel ont eu pour conséquence une moindre présence des travailleurs sur le terrain même. En effet il est fréquent qu'au cours d'un même poste les ouvriers doivent intervenir sur plusieurs productions en parallèle et dans une usine qui, d'année en année, devient de plus en plus une poudrière.

Correspondant LO

Échos des entreprises

ÇA TOURNE AU FILM NOIR

Gamma

Le car-ferry, c'est tout noir. Toutes les vitres sont recouvertes d'un film noir et à l'intérieur, il faut tout faire avec l'éclairage de la provisoire.

C'est sombre, on s'use les yeux même quand ça marche, bien des ampoules étant grillées. Si on a le malheur de se brancher sur une guirlande, il arrive que tout s'éteigne et il faut pas mal de temps avant que la lumière revienne. Ce ne serait pas trop grave si on ne se faisait pas surprendre dans des situations critiques comme sur un escabeau ou au milieu des câbles et des boyaux.

De plus, dans ces conditions, il est difficile de déchiffrer les graduations sur un mètre ou le tracé sur un coin de tôle.

Ceci dit, l'ambiance boîte de nuit ça peut avoir du bon : on n'a qu'à en profiter pour s'asseoir dans la pénombre et regarder passer les chefs.

CHICHE !

Les médias ont annoncé la semaine dernière que les Chantiers auraient perdu la fabrication de deux paquebots. Ah bon ?

D'habitude, les patrons nous expliquent que c'est parce que nos salaires sont trop élevés que les commandes partent en Asie, où la main-d'œuvre est sous-payée.

Mais cette fois-ci la commande est partie en Allemagne. On espère que la direction, logique avec elle-même, va nous expliquer qu'il est urgent d'augmenter nos salaires pour les ramener au niveau de ceux des travailleurs allemands.

Pour une fois on serait d'accord.

Extraits du bulletin Lutte Ouvrière *des Chantiers de l'Atlantique (Saint-Nazaire) du 12/12/95.*

LA GRÈVE, ÇA PAYE

La direction a eu l'obligeance d'informer son personnel que le régime des retraites était inchangé : 37 ans et demi de cotisations et retraite calculée sur le salaire des six derniers mois. Et non ce que prévoyait Juppé : 40 ans de cotisations et retraite calculée sur les 25 meilleures années, ce qui entraînait une perte de pouvoir d'achat de l'ordre de 25 %.

Elle a juste oublié de remercier les grévistes de la fonction publique qui, par leur action, ont permis le maintien de ce droit pour l'ensemble des fonctionnaires.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière *CCP Bourseul du 26/12/1995.*

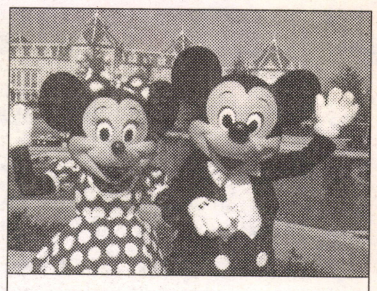
Gamma

Manif chez Disney

La contestation sociale s'est mise à souffler chez EuroDisney. Quelques dizaines d'employés ont manifesté contre les bas salaires et les mauvaises conditions de travail. Aussitôt des nervis de la direction ont tenté de les bousculer et d'arracher les banderoles. Il ne fallait surtout pas que les visiteurs puissent voir la contestation. Pour une fois que ce n'était pas du cinéma.

Lire

Le feu grégeois

de Luigi Malerba

Le feu grégeois était une arme de guerre redoutable de la flotte de l'empire byzantin qui, né au IVe siècle dans la continuité de l'empire romain, devait durer dix siècles jusqu'à sa chute lors de la prise de Constantinople par les Turcs en 1453. Les navires byzantins pouvaient bombarder leurs ennemis d'une véritable boule de feu, à base de pétrole. Elle leur assura militairement une certaine hégémonie, jusqu'à ce que la formule fût volée par d'autres, puis perdue.

Ce roman est situé dans les années qui précèdent l'an mil et traité sur un mode qui l'apparente au roman policier. Il permet de partager quelque temps les intrigues qui ont pour champ clos le palais royal. On y entrevoit un débat théologico-philosophique, tout à fait… byzantin, le rôle que pouvaient jouer certains eunuques au sommet de ce type d'État très centralisé, par quel mécanisme un général vainqueur à l'extérieur peut s'imposer par la force comme empereur, et de quelle manière la haute hiérarchie religieuse accepte, ou pas, de lui donner sa caution. Ou comment le peuple pouvait manifester à l'occasion son mécontentement à ses dirigeants en les bombardant d'épluchures ou de pierres.

Les intrigues sont féroces, incessantes et très souvent sanglantes et elles constituaient le pain quotidien des hauts dirigeants de l'État byzantin. Et, même si l'auteur croit peut-être un peu trop que le sort de l'empire byzantin dépendait de la possession du feu grégeois, ce petit livre constitue un moyen assez commode de se familiariser avec une époque et un système de domination peu connus.

J.F.

Éditions Stock, Petite Bibliothèque cosmopolite, 277 p., 60 F.

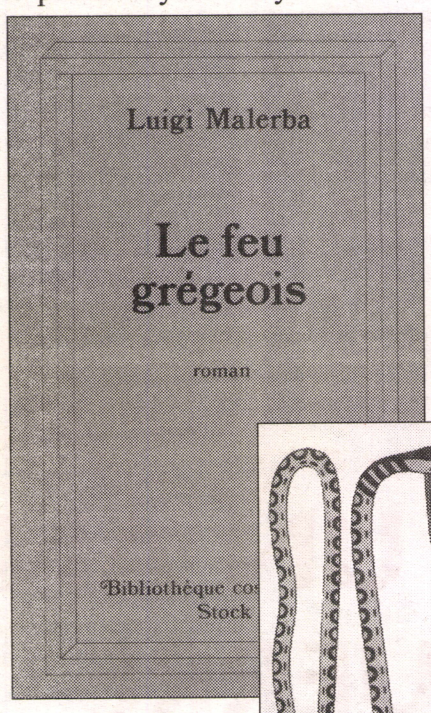

Papyrus pour se distraire

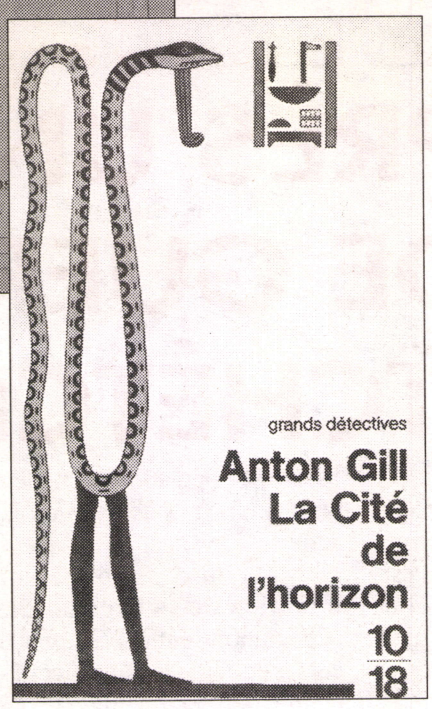

La Cité de l'horizon

par Anton Gill

En Égypte, au temps du pharaon Toutankhamon, le scribe Huy, se retrouvant solitaire et privé de son emploi officiel en raison des vicissitudes de la vie politique, va pouvoir s'adonner à la résolution des énigmes policières qui ne manquent pas de se poser dans la cité de Thèbes.

Tel est le cadre des aventures de cette série, qui ne fait apparemment que commencer (*La Cité de l'horizon* est d'ailleurs suivi de *La Cité des rêves*).

Ce cadre historique est rapidement précisé dans quelques pages d'introduction, mais bien entendu il ne s'agit que d'un prétexte pour des histoires policières, pas spécialement originales sur le fond ni quant aux ingrédients utilisés d'ailleurs, mais qui, de grands prêtres lubriques en gangs de pilleurs de tombes, sont agréablement dépaysantes pour le lecteur d'aujourd'hui, et distrayantes en tout cas.

C. L. G.

Collection 10/18, série « Grands Détectives ».

Voir

Smoke

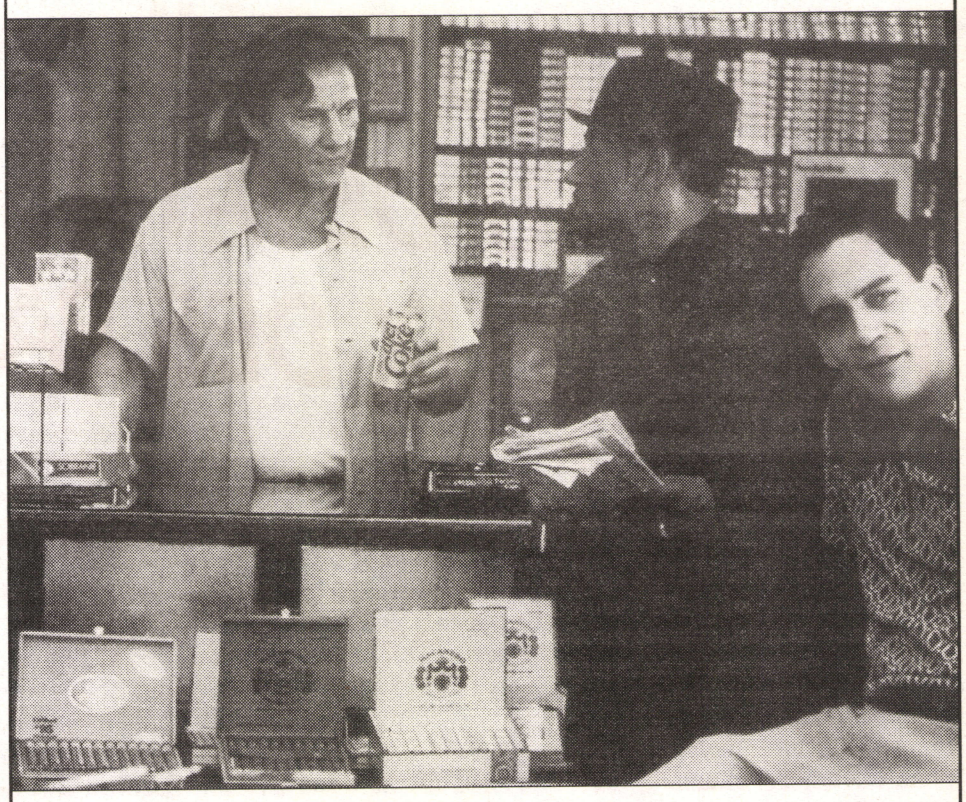

de Wayne Wang et Paul Auster

Paul Auster est un écrivain américain et, si on en juge par ce film, sa conception du métier est celle du témoin de la vie et du sort des petites gens du quartier qu'il fréquente. Ce film, adapté de deux nouvelles de l'auteur, fait se rencontrer plusieurs personnes : un écrivain, Paul… Benjamin, qui vient de connaître un drame personnel, un jeune Noir de 17 ans à la recherche de son père, une mère de famille dont la fille, enceinte, s'adonne au crack. Ces trois-là, et quelques autres, fréquentent la boutique d'un marchand de tabac (d'où la « fumée » du titre) dont le passe-temps consiste à photographier tous les jours son coin de rue à 8 heures du matin précises.

Les histoires des uns et des autres se croisent et les problèmes finissent finalement par trouver leur solution. L'Amérique de Paul Auster-Benjamin et Wayne Wang surprendra peut-être ceux qui n'imaginent qu'une Amérique de grosses voitures et de gratte-ciel, mais ce film montre qu'elle est composée aussi de petites gens simples qui se font des vacheries quelquefois mais qui se donnent aussi des coups de main, et tous ces petits riens, qui font le quotidien, finissent par les aider à constituer une bande d'amis et… un film, sans effets spéciaux, mais chaleureux. Une réussite.

J.F.

Fiesta

de Pierre Boutron

Fiesta se déroule en 1936, en pleine guerre d'Espagne. Rafael qui a dix sept ans est destiné à servir au sein de l'armée franquiste. Mais, avant de s'engager sur le front, son père l'envoie se former sous les ordres d'un ami de la famille, le colonel Masaguel, afin qu'il apprenne, au sein d'un peloton d'exécution, à tuer sans risquer d'être tué lui-même avant d'avoir « servi ».

Mais l'univers militaire dans lequel pénètre Rafael n'a rien à voir avec celui qu'il pensait découvrir. Non seulement le colonel Masaguel est un personnage cynique et désabusé, un maniaque drogué, mais il se plaît à faire éclater les hypocrisies, la médiocrité, la veulerie, la bêtise et la cruauté de ceux qui l'entourent.

Des scènes parfois drôles, parfois tragiques, des dialogues souvent corrosifs peignent la décadence de ces classes riches et réactionnaires prêtes à tous les crimes pour écraser ceux qui défendent des idées et des causes justes. Une décadence dont le réalisateur suggère qu'elle a été, est ou sera vraie dans bien d'autres guerres de ce type.

Cela donne un enchaînement rapide de scènes fortes qui laisse d'autant moins de temps morts que le personnage du colonel Masaguel est remarquablement interprété par Jean-Louis Trintignant. Ce film actuellement à l'affiche dans peu de salles vaut la peine qu'on le cherche.

H.M.

Allemagne

DES DIRIGEANTS SYNDICAUX QUI VONT AU-DEVANT DES VŒUX DES PATRONS

Gamma

Manifestation des sidérurgistes de la Ruhr. «De l'acier pour le monde, du travail pour nous». À quoi les dirigeants syndicaux pourraient ajouter : «Des profits pour les patrons»

Le président du syndicat de la métallurgie allemande, l'IG Metall, l'un des plus puissants du pays, vient de se déclarer prêt à des concessions sur les revendications salariales, afin, dit-il, de mettre en place «*un vaste pacte pour l'emploi*». Et l'un après l'autre, la plupart des grands syndicats allemands se sont ralliés à cette idée.

Il s'agirait, pour les syndicats, d'accepter une révision à la baisse des salaires d'embauche en échange de la création de quelque 300 000 emplois et de l'augmentation du nombre d'apprentis, mais aussi, selon le journal économique *Les Échos* de demander au patronat «*de renoncer partiellement au paiement des 250 millions d'heures supplémentaires annuelles*» qui sont actuellement pratiquées en Allemagne. Cette mesure pourrait permettre, selon les dirigeants de l'IG Metall, la création de 70 000 à 80 000 emplois.

Pour l'instant le patronat fait la fine bouche. Le dirigeant de la fédération des employeurs propose, lui, la réduction des coûts salariaux en imposant le non-remboursement des premiers jours de congés-maladie, et, en réponse à la proposition syndicale de diminuer les heures supplémentaires, revendique de simplifier les règles de licenciement qui, dit-il, dissuaderaient les employeurs d'embaucher. Air connu. Les commentateurs français relèvent dans la démarche des dirigeants de l'IG Metall, qui doit entamer prochainement la négociation avec les patrons de la métallurgie pour le renouvellement de la convention collective de la branche, un «réalisme» qui devrait servir de modèle à d'autres. C'est un fait que cette démarche va dans la direction choisie par les patrons, en Allemagne, mais aussi dans d'autres pays.

Ainsi les propositions du Premier ministre italien Dini, actuellement démissionnaire, mais qui va récupérer son poste, vont dans le même sens. Il a confirmé son intention de convoquer pour ce mois de janvier une conférence tripartite, syndicats, patronat, gouvernement, chargée d'élaborer non pas un pacte, mais une «alliance pour l'emploi». Et ici, en France, Juppé tente d'agir de même quand il a fixé les limites de son «sommet social» à la discussion sur l'emploi. Tout cela n'est bien évidemment pas nouveau, mais à chaque fois, patrons et gouvernement, et dans ce cas en Allemagne avec la complicité empressée des syndicats les plus puissants, avancent cran par cran vers la détérioration des conditions d'existence des travailleurs. L'argument est à chaque fois le même. Il faudrait que les travailleurs acceptent les sacrifices pour maintenir les profits de leurs patrons. Ce serait cela, une attitude réaliste! Mais pourquoi ne pas faire l'inverse : demander aux patrons de réduire leurs profits, pour maintenir à la fois la production de biens utiles à la collectivité et le niveau de vie de tous, à commencer par celui des travailleurs? Le réalisme, socialement utile, c'est cela.

Et puis, il faut souhaiter que le réalisme des possédants et des gens à leur service se heurte au réalisme des travailleurs, comme cela a été le cas avec les cheminots. *Le Monde* évoque que, face aux propositions des dirigeants syndicaux de l'IG Metall, l'attitude de la base était «encore rebelle». Espérons qu'elle le restera!

J-P.V.

Russie

APRÈS UN AN DE GUERRE EN TCHÉTCHÉNIE

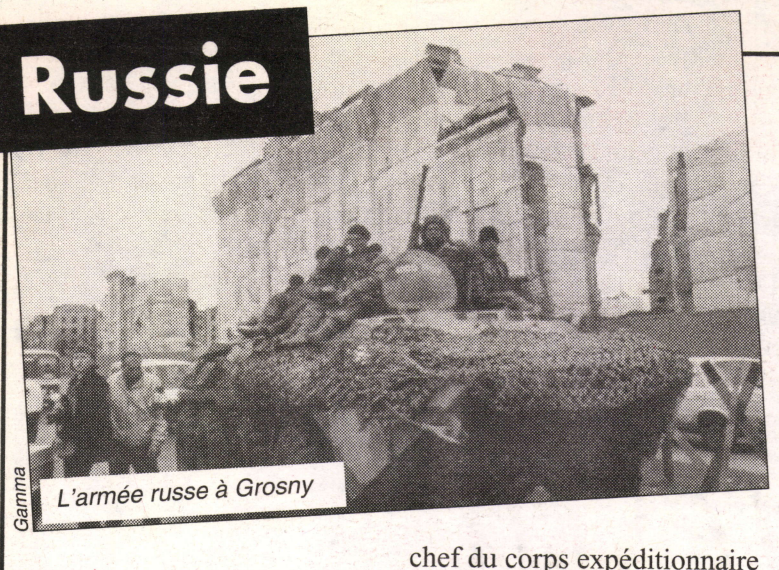

Gamma

L'armée russe à Grosny

■ Présentant ses vœux à la télévision, Eltsine n'avait pas, cette fois, le verre à la main pour annoncer, comme l'an dernier, la prise imminente de la capitale tchétchène, Grozny. De la Tchétchénie, et de la guerre que le Kremlin y mène depuis décembre 1994 contre les hommes du président indépendantiste Doudaev, il ne fut pas question cette année dans l'allocution d'Eltsine. Et pour cause! Si, après des mois de combats et bombardements, Grozny est finalement tombée, les dirigeants russes ne peuvent même pas se vanter de ce que leurs troupes en contrôlent les ruines : les partisans de Doudaev y évoluent à leur aise, organisant même des attentats contre les hommes du Kremlin, tel celui où tomba le chef du corps expéditionnaire russe.

Dans le reste de la Tchétchénie, la situation est à l'avenant. En décembre, un commando tchétchène s'étant emparé de Goudermès, deuxième ville du pays, elle fut bombardée une semaine durant par les troupes russes.

Malgré cela, le Kremlin tente de faire croire qu'il maîtrise la situation locale. Ainsi avait-il annoncé pour le 17 décembre, comme dans toute la Russie, des législatives ainsi qu'une élection présidentielle propre à la Tchétchénie. Mais la population a boycotté un scrutin que le Kremlin n'a souvent même pas pris la peine d'organiser... puisqu'il en avait décidé les résultats à l'avance!

Peur des représailles indépendantistes, crainte de se discréditer en prêtant la main à cette mascarade? Toujours est-il que les politiciens tchétchènes notoirement prorusses, sollicités de se porter candidats à cette présidentielle, ont tous préféré, sauf un, se défiler plutôt que de se faire élire sous la protection des tanks russes.

Outre des dizaines de milliers de morts et la mise à sac de toute une région, l'un des résultats les plus visibles de cette guerre est que le Kremlin n'a réussi qu'à faire le vide autour de lui en Tchétchénie. Y compris dans les milieux qui lui sont traditionnellement favorables car, pour ce qui concerne la population, après un an d'intervention militaire, la cause semble entendue : la brutalité et le cynisme des dirigeants russes ont chaque jour rejeté un peu plus dans les bras des nationalistes une population qui ne leur était pourtant pas, loin de là, acquise d'avance.

Moscou a annoncé son intention de se dégager des négociations entamées après le cessez-le-feu – jamais effectif – de juin dernier, au prétexte que désormais ce sera Zavgaev, le président-fantoche «élu» le 17 décembre, qui les mènera avec les partisans de Doudaev, l'autre président, celui qui a proclamé l'indépendance de la Tchétchénie et que Moscou, malgré un impressionnant déploiement de forces, ne réussit toujours pas à capturer sur un territoire à peine grand comme deux départements français.

Cette sale guerre a évidemment pesé dans le résultat, désastreux pour Eltsine et son gouvernement, des récentes élections législatives en Russie même. En effet, les électeurs ont voté massivement pour des partis qui ont condamné l'intervention en Tchétchénie. Mais les dirigeants des grandes puissances occidentales n'en continuent pas moins à soutenir Eltsine. Notamment en ne faisant ni ne disant rien face aux agissements d'un pouvoir que les dirigeants du monde impérialiste saluent toujours comme le champion de la «démocratie» en Russie. Il est vrai que, quitte à assurer la sécurité des gazoducs dans le Caucase ou à maintenir l'ordre dans ce qui a été l'ex-URSS, les dirigeants occidentaux préfèrent s'en remettre à la puissance locale qui semble la mieux à même de le faire. Et cela d'autant plus volontiers que même l'impérialisme le plus puissant, les États-Unis, n'a pas les moyens et surtout pas l'envie de s'aventurer dans des conflits comme ceux du Caucase ou du Tadjikistan.

P.L.

Lutte Ouvrière – Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995